CAHIERS DU GERACII

2018
Vol.3, No.1

Quels enjeux éthiques sur les terrains de la recherche en communication internationale et interculturelle?

Comité éditorial

Sklaerenn Le Gallo
Caterine Bourassa-Dansereau
Saphia Arzhaf
Halima Bouhtala
Stacey Caceus
Vicky Girard
Alexia Pilon

Département de communication sociale et publique

GERAC ii UQÀM
Groupe d'études et de recherches axées sur la communication internationale et interculturelle

Les cahiers du GERACII
Revue de communiation internationale et interculturelle

http://geracii.uqam.ca

CAHIERS DU GERACII

2018
Vol. 3, No. 1

Quels enjeux éthiques sur les terrains de la recherche en communication internationale et interculturelle?

Comité éditorial

Sklaerenn Le Gallo
Caterine Bourassa-Dansereau
Saphia Arzhaf
Halima Bouhtala
Stacey Caceus
Vicky Girard
Alexia Pilon

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationale du Québec, 2018

Bibliothèque et Archives Canada, 2018

ISBN : 978-2-9816309-2-6

ISSN (électronique) : 2561-8032

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial. Quels enjeux éthiques sur les terrains de la recherche en communication internationale et interculturelle? **1**

Sklaerenn Le Gallo
Caterine Bourassa-Dansereau
Saphia Arzhaf
Halima Bouhtala
Stacey Caceus
Vicky Girard
Alexia Pilon

La participation-observante en contexte interculturel : une posture méthodologique éthique **7**

Mylène Fauvel
Cheolki Yoon

Entretiens de recherches auprès des nouveaux arrivants : Questionnements éthiques et obstacles liés au langage **31**

Marianne Thébèrge-Guyon
Stacey Caceus

Être chercheure féministe blanche en communication interculturelle : positionnement, enjeux éthiques et démarche épistémologique **56**

Mylène de Repentigny-Corbeil

La place du, de la chercheur.e dans le cadre des enjeux écologiques en contexte international : attentes et réalités de la recherche **88**

Arnaud Francioni

QUELS ENJEUX ÉTHIQUES SUR LES TERRAINS DE LA RECHERCHE EN COMMUNICATION INTERNATIONALE ET INTERCULTURELLE?

Sklaerenn Le Gallo
Rédactrice en chef – Université du Québec à Montréal
Saphia Arzhaf
Université du Québec à Montréal
Halima Bouhtala
Université du Québec à Montréal
Caterine Bourassa-Dansereau
Responsable de la revue – Université du Québec à Montréal
Stacey Caceus
Université du Québec à Montréal
Vicky Girard
Université du Québec à Trois-Rivières
Alexia Pilon
Université du Québec à Montréal

Mener une recherche éthique en règle générale, et plus particulièrement dans le champ de la communication internationale et interculturelle, est une considération qui nous apparaît centrale. Qu'il s'agisse d'un

positionnement dit « éthique » ou de considérations à prendre lors d'une recherche avec des êtres humains, la chercheure, le chercheur, se doit de s'interroger sur sa pratique, son positionnement personnel, épistémologique, et faire preuve d'une certaine réflexivité. Ainsi, « [l]a liberté académique s'accompagne de responsabilités incluant celle de veiller à ce que la recherche avec des êtres humains satisfasse à des critères scientifiques et éthiques rigoureux qui respectent et protègent les participants » (Gouvernement du Canada, 2014, p. 5), tout en nécessitant de la chercheure, du chercheur, une conduite rigoureuse, honnête et réfléchie (*ibid.*).

Les réflexions entourant cette notion d'éthique sont nombreuses et le champ est vaste, il nous a ainsi été important de questionner ces enjeux à travers l'organisation d'une activité scientifique regroupant les membres du GERACII. Ce troisième volume des *Cahiers du GERACII* fait donc suite au colloque organisé par le Groupe d'études et de recherches axées sur la communication internationale et interculturelle lors du 86ème congrès de l'ACFAS.

Lors de ces deux jours, nous avons pu aborder plusieurs relations que la chercheure, le chercheur, entretient avec sa recherche, avec les personnes

qui composent son terrain, avec le contexte global dans lequel elle, il s'insère. Comment et pourquoi choisir un sujet d'étude ? Comment vivre son positionnement personnel par rapport à l'objet scientifique de son choix ? Comment mener un terrain de manière « éthique » et que signifie cette notion en présence d'autres personnes ? Comment penser la société, les relations de pouvoir et de domination d'un point de vue éthique ? Ces questions ont été au centre des discussions du groupe en mai 2018 et restent à l'avant plan de ce numéro thématique des *Cahiers du GERACII*.

Privilégiant une approche qualitative de participation-observante, Mylène Fauvel et Cheolki Yoon s'interrogent sur l'articulation méthodologique et éthique de cet ancrage particulier dans leur article intitulé « La participation-observante en contexte interculturel : une posture méthodologique éthique ». Si cette méthode permet de comprendre plus en profondeur la réalité d'un terrain de recherche interculturel, l'implication des personnes en charge de la recherche est conséquente tant au niveau du temps consacré, que de l'énergie nécessaire et exige une position d'autoréflexivité constante. En repartant de leurs travaux doctoraux respectifs, Fauvel et Yoon mettent l'accent sur la nécessaire relation de

réciprocité qui existe entre le chercheur, la chercheure et son terrain de recherche et sur les défis éthiques que celle-ci entraîne.

Cette relation entre les chercheures et leur terrain d'étude s'observe à de nombreux niveaux. Dans le texte « Entretiens de recherche auprès des nouveaux arrivants : questionnements éthiques et obstacles liés au langage », Marianne Théberge-Guyon et Stacey Caceus s'intéressent aux échanges linguistiques, et plus particulièrement, aux difficultés éthiques, méthodologiques et épistémologiques entourant la barrière de la langue. À travers leurs recherches de maîtrise, Théberge-Guyon et Caceus ont été respectivement amenées à côtoyer des intervenantes, des intervenants en centre de francisation à Montréal et des personnes immigrantes dans la région de Calgary. À travers un positionnement herméneutique et un souci de co-construction des connaissances, les auteures ont dû conjuguer avec la barrière linguistique qui les ont amenées à mettre en place des stratégies « visant à favoriser la construction de sens commun entre les chercheures et les participants et le respect des normes éthiques ».

Dans le texte « Être chercheure féministe blanche en communication interculturelle : positionnement, enjeux éthiques et démarche épistémologique », Mylène de Repentigny-Corbeil aborde les enjeux

éthiques découlant d'un positionnement d'extériorité face à une problématique spécifique. Il est ainsi question d'une réflexion sur la légitimité des chercheures, des chercheurs à aborder un sujet extérieur à leur expérience vécue. De Repentigny-Corbeil nous propose ainsi une réflexion méthodologique et épistémologique repartant des approches intersectionnelles et de la théorie du point de vue situé (*standpoint theory*) afin d'interroger la notion de *parler pour*/*parler de* telle que posée, notamment, par Linda Alcoff (1991). L'auteure met de l'avant dans son article la nécessité de prendre part à un processus autoréflexif dans le but d'évaluer et de reconnaître l'existence de ses propres privilèges par rapport à un bjet d'étude. Cette reconnaissance d'un statut particulier – qu'il soit relatif à la race, au genre ou à la classe – est, pour De Repentigny-Corbeil, une étape essentielle dans la prise en compte de l'altérité et dans le refus d'appropriation de la parole de personnes discriminées.

Pour clore ce numéro, le texte « La place du, de la chercheur.e dans le cadre des enjeux écologiques en contexte international : attentes et réalités de la recherche » d'Arnaud Francioni nous invite à réfléchir au lien entre la chercheure, le chercheur face à son objet d'étude dans une approche de communication internationale. Dans son texte, Francioni met en lien les

enjeux éthiques de la recherche – la nécessité d'une position autoréflexive, notamment, par rapport à son objet d'étude – et la question de l'environnement et de l'écologie. Repartant du point de vue selon lequel « s'intéresser aux enjeux écologiques, c'est en fait une prise de conscience de l'importance des éléments naturels et des milieux de vie », l'auteur nous invite à prendre de la hauteur sur les problématiques environnementales et la manière dont celles-ci sont présentées à l'heure actuelle. Autour du débat entre l'éco-capitalisme et l'éco-socialisme, Francioni soulève les limites d'un cadre trop restreint pour appréhender les dérèglements qui touchent aujourd'hui l'environnement à une échelle mondiale. La capacité de la chercheure, du chercheur, à prendre du recul sur sa pratique et à interpréter les risques majeurs et mineurs avec prudence sont, pour l'auteur, deux clés centrales dans une conception éthique de la recherche en communication environnementale.

LA PARTICIPATION-OBSERVANTE EN CONTEXTE INTERCULTUREL : UNE POSTURE MÉTHODOLOGIQUE ÉTHIQUE

Mylène Fauvel
Candidate au doctorat en sociologie, Université de Montréal

Cheolki Yoon
Candidat au doctorat en communication, Université du Québec à Montréal

Résumé

Dans les recherches abordant la question des communications interculturelles et internationales, nous pouvons observer que l'approche qualitative est privilégiée, bien que peu de recherches aient recours aux méthodes participatives. Devant ce constat, le présent article propose d'interroger les avantages et défis que posent les approches participatives en contexte interculturel, plus particulièrement celles associées à la participation-observante. Cette posture méthodologique suppose une immersion complète des chercheurs-es sur le terrain afin qu'elles et ils accèdent aux données intimes et aux perspectives internes des acteurs et actrices du terrain. La réflexion méthodologique et éthique présentée dans cet article s'appuie sur les expériences de recherche doctorales des deux auteurs-es et leur utilisation de la participation-observante. Il y est démontré que la participation-observante favorise l'établissement d'une relation de réciprocité, en apportant des bénéfices non seulement aux chercheurs-es, sous la forme de données de recherche, mais également aux autres acteurs et actrices du terrain, par une contribution pratique, concrète et militante des chercheurs-es. La participation-observante facilite de plus une compréhension expérientielle de la réalité du terrain, notamment dans une épistémologie interculturelle. Toutefois, cette posture méthodologique s'accompagne nécessairement d'un investissement important en temps et en énergie de la part des chercheurs-

es, et elle leur exige une autoréflexion constante sur leur posture par rapport aux autres acteurs et actrices du terrain.

Mots clés : participation-observante, recherche qualitative, recherche participative, interculturel,

Introduction

Définir sa posture de chercheur-e sur le terrain et trouver ce que Chapouillie nomme « ce subtil équilibre entre détachement et implication » (Becker, 1985, p. 20) n'est pas une tâche facile. Cela implique de penser aux enjeux éthiques et méthodologiques qu'un travail de terrain peut poser. Dans le cadre des recherches effectuées en contexte interculturel, cette réflexion est d'autant plus importante. Selon Rico de Sotelo et Serpereau (2011), les recherches abordant la question des communications interculturelles et internationales tendent à privilégier les approches qualitatives, notamment puisque celles-ci permettent d'explorer en profondeur l'altérité et les dynamiques qui y sont associées. Toutefois, encore peu de chercheurs-es mettent en place des méthodologies participatives telles que la recherche-action, la recherche partenariale ou encore la participation-observante (*Ibid*.). Devant ce constat, et à partir de nos deux expériences de recherche doctorale, nous proposons d'interroger les avantages et défis que posent les approches participatives en contexte interculturel, plus particulièrement celles associées à la participation-observante. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps une définition de la participation-observante. Par

la suite, nous précisons la méthodologie utilisée dans nos deux terrains de recherche respectifs et finalement, nous abordons les avantages associés à la participation-observante ainsi que les défis que cette posture peut poser.

I. La participation-observante : entre posture et méthodologie

Être présent sur le terrain de recherche implique que les chercheurs-es influencent d'une certaine manière ce qui se déroule devant leurs yeux. En effet, la simple présence de chercheurs-es vient moduler comment les personnes observées réagissent en sachant que leurs faits et gestes sont analysés. Pour diminuer l'impact de leur présence, les chercheurs-es peuvent recourir à plusieurs stratégies. L'une de celles-ci vise à « devenir invisible », ce qui est possible lorsque la présence des chercheurs-es devient quelque chose d'habituel, un élément qui en vient à faire partie de l'ordinaire. Afin d'arriver à ce résultat, les ethnographes peuvent choisir d'inscrire leur terrain dans la durée afin que leur présence devienne familière ou encore chercher à prendre le moins d'espace social possible (tel que Goffman, 2014 ou Broqua, 2005). C'est dans cet éventail de choix et de stratégies qui se posent aux chercheurs-es que se définit leur niveau de participation sur un continuum allant de l'observation complète à la participation complète (Malhaire, 2016, p. 20). Dans tous les cas,

l'observation-participante implique inévitablement la présence des chercheurs-es sur le terrain. Ils et elles observent alors ce qui se déroule devant leurs yeux et tentent de comprendre toutes les subtilités du jeu des acteurs et actrices (Soulé, 2007). Dans le cas de l'observation complète, les chercheurs-es interviennent le moins possible sur le terrain. Dans le cas contraire, celui qui nous intéresse davantage dans le cadre de cet article, les chercheurs-es adoptent une posture de participation-observante et s'engagent activement dans la vie quotidienne des personnes observées. Cela les amène inévitablement à acquérir un rôle particulier au sein du terrain (Lapassade, 2002). De plus, la participation-observante suppose une immersion complète des chercheurs-es sur le terrain. Ce n'est que de cette façon qu'ils et elles peuvent avoir accès aux données plus intimes et à la perspective interne. Cela permet ainsi d'inclure des aspects subjectifs et intersubjectifs dans la recherche (Soulé, 2007; Wilkinson, 2017).

II. La participation-observante en pratique

Choisir la participation-observante comme méthodologie et posture ne fut pas le premier réflexe que nous avons eu lorsque vint le temps de faire notre entrée sur nos terrains de recherche respectifs. Ce n'est qu'à travers

une prise de contact initiale avec le terrain et en s'adaptant à celui-ci que nous avons opté pour une posture de participation-observante.

La recherche doctorale de Yoon, portant sur la participation politique des (im)migrants-es, s'est effectuée au sein du Centre des travailleurs et travailleuses immigrantes à Montréal (CTI). En ayant recours à trois méthodes, soit l'entrevue semi-dirigée, l'analyse de texte et la participation-observante, sa recherche s'est basée sur une enquête de 20 mois durant laquelle il a participé activement à diverses activités en tant que militant. En ce qui concerne le choix d'une méthodologie participative, ce n'est qu'après avoir essuyé plusieurs refus de la part des organisations à l'égard de sa proposition d'enquête terrain que Yoon a modifié son approche. Trois raisons centrales semblaient motiver les refus auxquels il fit face. La première était la surcharge de travail des organisations. Accepter de collaborer et d'intégrer un chercheur au sein de l'organisation ajoutait une charge de travail aux tâches quotidiennes. De plus, la proposition initiale de recherche ne représentait pas un bénéfice manifeste et concret pour les organisations. Finalement, il semblait difficile pour les organismes d'établir un lien de confiance avec une personne n'appuyant pas explicitement leurs positions et causes. Face

à ces constats, il devint évident que la posture de chercheur, effacé et non engagé, représentait un obstacle empêchant l'entrée sur le terrain. Ce n'est qu'après avoir proposé une posture de participation-observante et l'acquisition d'un rôle de militant que Yoon a pu avoir accès à son terrain de recherche au CTI. D'ailleurs, l'organisation lui a clairement fait savoir dès le début que sans cette approche, le CTI n'aurait pas accepté de simplement lui donner accès aux données. Cet exemple permet d'identifier l'un des avantages centraux à la posture de participation-observante soit l'accès au terrain dans le cas d'organisation militante.

L'expérience de terrain vécue par Fauvel ainsi que son accès au terrain diffère quelque peu de celle de Yoon. Fauvel s'intéressa aux dynamiques de pouvoir qui s'installent entre différentes organisations impliquées au sein de coalition, plus particulièrement celles qui visent à mobiliser et représenter les travailleurs-euses précaires. Dans le cadre de son terrain, elle a participé aux rencontres des différentes coalitions et concertations revendiquant l'augmentation du salaire minimum à 15 dollars au Québec. Le choix de ce terrain s'est effectué en raison d'opportunités qui se sont offertes à elle. À travers son rôle au sein d'un centre de recherche collaborant de près avec certaines organisations membres de ces

coalitions, Fauvel fut invitée à participer aux réunions d'une de ces coalitions/concertations. Le fait d'avoir participé, avant le début de son étude, à quelques réunions autour du 15 dollars a obligé Fauvel à penser son implication et la distance nécessaire face à son objet d'étude ainsi qu'à son terrain. Son premier réflexe, comme celui de Yoon, a été de s'en tenir à un rôle d'observatrice afin de ne pas perturber son terrain d'observation. Or, dès la première rencontre, cette posture sembla inappropriée, notamment puisqu'ayant déjà acquis un certain statut au sein de ces groupes, le passage de participante à stricte observatrice représentait un obstacle notamment puisque certaines personnes l'interpellaient directement afin d'obtenir son opinion ce qui l'obligea d'une certaine manière à participer afin d'éviter de créer un malaise. « Devenir invisible » en prenant le moins « d'espace social possible » devint ainsi presque impossible, ou du moins difficilement réalisable. De plus, la neutralité ainsi créée parut rapidement illusoire. Est-il en effet réellement possible de ne pas influencer les interactions, tout en étant assise autour de tables de discussion où l'intérêt pour l'étude des relations interorganisationnelles a été ouvertement nommé? Fauvel a alors adopté l'approche contraire, c'est-à-dire de s'impliquer activement dans les

discussions et les actions mises en place afin de devenir une militante parmi tant d'autres, ce qui lui a permis par le fait même d'invisibiliser d'une certaine manière sa présence en tant que chercheure. Notons toutefois que le fait que Fauvel était très homophile aux membres des groupes en termes de groupe d'âge, d'expériences militantes et même de niveau de scolarité a contribué à invisibiliser sa présence en tant que chercheure, présence qui ne faisait pas exception dans ce contexte particulier.

Dans une considération éthique, le processus d'avoir le consentement revêt nécessairement une importance particulière. D'abord, chacun-e de nous a obtenu l'approbation du comité d'éthique de la recherche de son université affiliée avant de commencer l'enquête de terrain. Ensuite, dès le premier contact avec des principaux acteurs et actrices du terrain, nous leur avons présenté le projet de recherche ainsi que notre posture en tant que chercheur-e. Fauvel a choisi de présenter son projet de recherche lors des premières rencontres. Elle a également écrit un texte à distribuer et a reçu le consentement oral des participants-es. Ensuite, elle a expliqué brièvement la nature de sa recherche et de son poste en tant que chercheure au début de chaque réunion lorsqu'il y avait de nouveaux

participants-es. Yoon, de son côté, a présenté son projet lors d'une réunion à laquelle assistaient plusieurs acteurs et actrices du CTI afin d'obtenir leur consentement. Ensuite, il a pu expliquer en détail sa recherche aux principaux membres du CTI avant les entretiens. Toutefois, dans le cadre des activités impliquant des participants-es externes au CTI, il ne fut pas toujours possible de se présenter comme chercheur. Pour cette raison, une partie importante des données ont dû être exclues de sa recherche et lorsque possible, un consentement ultérieur a été demandé aux personnes concernées pour certaines données.

III. La participation-observante : établir une relation de réciprocité

La préoccupation première des chercheurs-es définissant leur posture sur le terrain, préoccupation à laquelle nous n'avons point échappé, est celle de « perdre son objectivité » en s'impliquant trop sur le terrain de recherche. Ne pas être en mesure de prendre la distance nécessaire face aux propos et points de vue des personnes enquêtées est d'ailleurs la première critique que l'on peut associée à la posture de participation-observante (O'Reilly, 2009). Or, bien que cette crainte soit bien réelle, reste que dans certains contextes, les avantages associés à la participation-observante dépassent largement les risquent de « perte d'objectivité ». De

plus, les outils méthodologiques dont disposent les chercheurs-es peuvent leur permettre de garder une certaine distance face au terrain malgré une implication quasi totale sur celui-ci.

Le premier avantage qui, dans le cadre de nos deux recherches, nous parut crucial est la relation de réciprocité que la posture de participation-observante permet d'établir avec les personnes participantes. Tel que l'illustrent les premiers refus auxquels fit face Yoon, l'interaction avec des chercheurs-es, aussi minime soit-elle, exige inévitablement un investissement en temps et en énergie de la part des acteurs et actrices du terrain. D'autant plus que cet investissement est également émotionnel, par exemple lorsque vient le temps de récolter des témoignages personnels. Comme les acteurs et actrices sur le terrain sont souvent débordés par leurs propres tâches et/ou préoccupations, l'investissement que représente la présence de chercheurs-es n'est pas une donnée que l'on peut négliger. Ainsi, dans un contexte où les chercheurs-es bénéficient du terrain et de la disponibilité des personnes y étant impliquées, il semble juste et nécessaire de réfléchir sincèrement aux bénéfices que ces personnes peuvent obtenir de la recherche, et ce, tout au long du processus. Il nous semble également utopique de penser que les résultats

de recherche en soi, aussi vulgarisés et utiles soient-ils, constituent un incitatif suffisant pour les participants-es, d'autant plus que le processus de recherche s'étale souvent sur de nombreuses années. Acquérir un rôle sur les terrains de recherche, rôle négocié entre les chercheurs-es et les participants-es, peut alors permettre de compenser, du moins en partie, l'investissement des participants-es et leur permettre de retirer un avantage certain à la présence des chercheurs-es. C'est ce que nous appelons la relation de réciprocité. La participation-observante permet donc d'éviter ce que Malhaire (2016, p. 22) nomme, dans la lignée de ces prédécesseurs, une « spoliation doublée d'une trahison », soit le fait que les chercheurs-es s'emparent de données sans rien offrir et en retour, les traites sans rétroaction avec les personnes concernées puis quittent sans laisser de trace.

IV. La participation-observante : comprendre de l'intérieur la réalité du terrain

Il va sans dire que la participation des chercheurs-es fait en sorte qu'ils et elles influencent leur terrain. Or, plutôt que de concevoir cela comme une limite, cette posture peut être vue comme un avantage permettant, comme le dit Malhaire (*Ibid*., p. 24), de « développer une compréhension

expérientielle de l'univers social à l'étude […] et de saisir le point de vue des acteurs », ce que souligne également Soulé (2007, p. 134) en affirmant que :

> […] la qualité des données obtenues est difficilement égalable par d'autres moyens méthodologiques : on recueille des informations à propos de ce que quelqu'un expérimente véritablement du monde, et sur la manière dont est vécue cette expérience. La présence sur le terrain n'est pas seulement destinée à décrypter un système social de l'intérieur; elle vise à comprendre ce que c'est qu'être acteur de ce terrain.

À travers la participation, les chercheurs-es, porteurs de cultures différentes, peuvent s'immerger dans la culture de terrain, ce qui permet d'abord de mieux cerner la signification de chaque acte et chaque énoncé observé et facilite ensuite la présentation et l'interprétation de la perspective interne du terrain. Les terrains de nos recherches sont d'ailleurs marqués par une diversité culturelle, d'un côté, relative aux origines ethniques, de l'autre relevant des différentes cultures organisationnelles. En ce sens, l'interculturel est une « *réalité sociologique* » de nos terrains (White, 2014, p. 36). En outre, l'interculturel dans nos recherches relève également d'une « *orientation épistémologique* qui se caractérise par le souci d'autrui dans une éthique relationnelle, l'humilité par rapport à la complexité de l'Autre, et la

reconnaissance du fait que le savoir est coproduit » (*Ibid.*, p. 370). Plus particulièrement le présent article est basé sur une réflexion interculturelle au sens épistémologique, traversant deux territoires culturels, soit le terrain de recherche et les milieux académiques. L'immersion dans le terrain facilite ce croisement des perspectives enracinées dans ces deux territoires. Notons comme exemple, Yoon, qui était étranger face à la culture militante du CTI au commencement de sa recherche. Au bout de deux ans de présence au CTI, Yoon est devenu le militant responsable d'analyser la demande de Fauvel lorsqu'elle contacta le CTI dans le cadre de sa recherche portant sur les campagnes pour le 15 dollars.

L'épistémologie interculturelle remet d'ailleurs en question l'enjeu de neutralité : « aucun Je et aucune culture en présence ne peut faire comme s'il ou elle était au-dessus de la mêlée d'où il ou elle pourrait produire un discours aussi neutre qu'objectif » (Emongo, 2014b, p. 243). Il faut que chaque « Je » et chaque « discours » soient approchés en considération de « son enracinement inéluctable à au moins une culture » (*Ibid.*), et la participation-observante offre une base expérientielle aux chercheurs-es pour une telle considération grâce à leur double enracinement. La recherche participative est une sorte de « dialogue dialogique » (Emongo,

2014a, p. 145) particulier dans la mesure où les chercheurs-es deviennent elles et eux-mêmes les acteurs et actrices du terrain qui sont l'objet de recherche; les chercheurs-es sont censés-es réaliser 'le va-et-vient' entre « Je » en tant que chercheur-e et « l'Autre » comme une partie de l'objet de recherche. Ce processus réciproque ne garantit pourtant pas la réalisation d'une recherche équilibrée sur les cultures différentes. Bien que l'enquête de terrain participative suppose l'immersion dans la culture du terrain ('le va'), la rédaction du texte scientifique est nécessairement un travail de traduction de ces expériences en langue académique ('le vient'). Il demeure dès lors comme tâche pour les chercheurs-es d'équilibrer les cultures différentes dans leur complexité : témoigner des perspectives du terrain en langue académique, sans prétendre à réaliser une pure objectivité fondée sur la culture académique ni à représenter les voix du terrain en tant que telles.

V. Les limites et enjeux de la participation-observante

Malgré les avantages de la participation-observante identifiés précédemment, il nous semble nécessaire de mettre en lumière certains défis et enjeux auxquels nous avons été confrontés sur nos terrains.

La limite première que nous souhaitons nommer est l'important investissement en temps et en énergie que ce type de méthode exige de la part des chercheurs-es. Selon nos expériences, les données significatives surgissent souvent à des moments imprévus et à intervalles longs et irréguliers. Cette réalité exige une longue et patiente attente de la part des chercheurs-es. De plus, dans la mesure où les chercheurs-es se présentent sur le terrain en tant que participants-es actifs, leur engagement déborde inévitablement le cadre de leur recherche. Chacun-e de nous a par conséquent été obligé d'accomplir des tâches variées qui n'étaient pas directement en lien avec nos recherches, soit en réponse aux attentes des autres acteurs et actrices ou selon notre propre jugement à titre de militant-e. De même, il a été difficile de nous absenter de certaines activités simplement en raison du principe de saturation. Autrement dit, même après avoir recueilli suffisamment de données, nous devions contribuer de différentes manières sur le terrain. Par ailleurs, face à chaque situation donnée, une double réflexion s'est imposée soit, d'un côté dans une perspective scientifique et de l'autre dans l'optique militante. Cette double réflexion a exigé non seulement plus de temps et d'énergie, mais également un investissement émotionnel supplémentaire.

En conséquence, la gestion efficace du temps et de l'énergie a été un défi majeur tout au long de la recherche.

Il est de plus également important de ne pas négliger que tous les chercheurs-es s'impliquant activement au sein d'un terrain de recherche en viennent à s'inscrire au cœur des rapports de pouvoir qui y prennent place. Il est crucial dans ce contexte de réfléchir constamment à la place et au rôle que prennent les chercheurs-es. Dans le cas de la recherche de Fauvel, cette réalité a été particulièrement marquante puisqu'en étudiant les dynamiques de pouvoir interpersonnelles et interorganisationnelles dans les coalitions, elle a dû s'interroger sur sa place au sein de ces rapports. Elle a entre autres dû se questionner sur le rôle qu'elle a joué au sein des espaces de concertations, rôle qu'elle n'a pas pu choisir entièrement puisque comme le rappelle Broqua (2009), les chercheurs-es ne sont pas les seuls à pouvoir choisir leur niveau d'implication, celui-ci se coconstruit avec les personnes observées ainsi qu'avec le monde extérieur au terrain, notamment le monde académique. Il devient ainsi primordial pour nous d'adopter une posture autoréflexive et de ne pas uniquement centrer notre observation sur les acteurs et actrices du terrain, mais également sur notre propre présence et le rôle joué sur le terrain.

Prendre conscience de nos place et rôle sur le terrain ne peut se faire qu'à travers une prise de note constante permettant de se distancier du terrain et de mieux comprendre comment notre rôle s'est négocié, implicitement ou explicitement. Il est également important dans un souci éthique de penser en quoi les chercheurs-es peuvent contribuer positivement à la tâche du groupe ou au contraire devenir un obstacle à sa réalisation. En ce sens, il faut que les chercheurs-es soient prêts à repenser leur implication sur le terrain et à accepter de s'y engager davantage ou de s'y désengager lorsque cela est requis, et ce, en dépit de leurs visées académiques. Cette dernière possibilité, celle du retrait temporaire ou permanent des chercheurs-es, exige non seulement une autoréflexion critique de leur part, mais également une certaine posture d'humilité leur permettant de repenser leur réelle contribution au terrain.

En plus de réfléchir sur son rôle sur le terrain, il est également nécessaire, tel que nous le rappelle Goffman (1989), de bien choisir les acteurs et organisations auxquels les chercheurs-es s'associent sur le terrain, en particulier puisqu'il y a un risque de s'associer à des acteurs ayant une position sociale élevée :

> *There's no way in which, if you're dealing with a lower group, you can start from a higher group, or be associated with a higher group. You've got to control your associations. If you get seen in any formal or informal conversation with members of a superordinate group, you're dead as far as the subordinate group is concerned. So you've got to really be strategic and militant about the way you handle these social relationships* (Goffman, 1989, p. 129).

Notons toutefois que malgré ce qu'en dit Goffman, dans le contexte de nos recherches, le fait de parler avec des personnes ayant un statut plus élevé au sein d'une coalition a pu être vu comme un avantage par les groupes et/ou personnes ayant un statut moins élevé. Cela peut notamment placer les chercheurs-es dans une position d'alliée potentielle pour transmettre des informations et influencer des décisions. Malgré tout, il faut rester stratégiques tel qu'avise Goffman afin d'analyser et réfléchir l'impact que notre implication au sein de certains groupes peut avoir sur nos relations avec d'autres personnes et organisations observées, et ce, non seulement après coup, mais également en amont. Cela est particulièrement vrai dans le cadre des terrains marqués par des enjeux politiques, ce qui, comme le rappelle Becker (1967), place les chercheurs-es dans une « *double jeopardy* » puisque les différentes parties impliquées sont sensibles aux résultats de la recherche et que les prises de position des chercheurs-es peuvent être critiquées par les parties impliquées. La

situation n'a toutefois pas été identique dans nos deux cas, notamment en ce qui a trait aux regards des autres participants-es sur notre rôle dans le contexte des collaborations interorganisationnelles. Alors que Fauvel a assisté aux activités à titre de chercheure-participante individuelle, Yoon, dont la recherche fut associée d'abord au CTI, s'y est présenté comme étant avant tout affilié au CTI. Dans le regard des autres, la place et le positionnement du CTI sur les relations interorganisationnelles étaient associés à Yoon et sa posture en tant que chercheur fut moins marquée comparativement à celle de Fauvel. Tout en prenant en considération ces dynamiques interactionnelles, nous devions constamment négocier notre place et y réfléchir de manière assidue. En ce sens, il est important que les chercheurs-es adoptant une posture de participation-observante conservent une certaine discipline durant toute la durée de leur terrain de recherche afin de penser leurs affiliations et les implications qu'elles peuvent engendrer. Cette discipline permet également, d'une certaine manière, de garder une distance face au terrain.

Par ailleurs, il est nécessaire de noter que certaines conditions spécifiques nous ont permis de mener des recherches participatives. Dans la mesure où la recherche participative implique le devenir-acteur du terrain pour les

chercheurs-es, il faut être prudents en ce qui concerne le choix de cette méthode et du terrain. Tout d'abord, le caractère du terrain et les tâches assumées doivent être supportables et gérables pour les chercheurs-es. À titre d'exemple, si certains éléments de nos terrains n'avaient pas été compatibles avec nos valeurs morales et positionnements politiques, il aurait été difficile de nous y engager autant. Pour cette raison, la familiarisation préliminaire avec le terrain est un facteur non négligeable. Fauvel a pu opter pour son terrain sans trop d'hésitation grâce à ses expériences antérieures à la fois en tant que chercheure et que militante. Au contraire, de telles expériences ont manqué à Yoon qui est lui-même immigrant. C'est l'une des raisons pourquoi, il a dû passer des mois afin de trouver son terrain et de compléter ces démarches par une période de préterrain au CTI. Selon nos expériences, il serait préférable d'approcher les terrains potentiels avant de prendre la décision finale quant au choix de celui-ci.

Conclusion

Nos recherches confirment que la participation-observante est une méthode de recherche pertinente dans le cadre d'une recherche s'appuyant sur une épistémologie interculturelle puisqu'elle permet entre

autres de développer une compréhension expérientielle des perspectives internes du terrain, y intégrant les dynamiques interactionnelles. Sur le plan éthique, ce type de méthodologie permet d'établir la confiance mutuelle entre les chercheurs-es et les acteurs-trices du terrain, apportant du même coup des bénéfices partagés. Il ressort pourtant que l'important investissement en temps et en énergie et la nécessité de l'autoréflexion constante constituent les défis majeurs pour cette méthode de recherche. Nous ne prétendons donc pas que les méthodes participatives, plus particulièrement la participation-observante, soient une approche préférable aux méthodes moins participatives. Nous soulignons simplement que la méthode se doit d'être appropriée aux objectifs et aux objets des recherches et que dans le cas de nos recherches, la participation-observante était sans aucun doute l'approche à prioriser. De plus, nous tenons à terminer en affirmant que l'aspect éthique d'une recherche se doit d'être intégré aux recherches impliquant des personnes et que cette réflexion se doit d'aller au-delà d'un processus bureaucratique, et ce eu égard aux méthodes choisies.

Bibliographie

Becker, H. S. (1967). Whose Side Are We on. *Social Problem, 14* (3), 239-247.

Becker, H. S. (1985). *Outsiders études de la sociologie de la déviance*. Paris, France : Métailié.

Bonneville, L., Grosjean, S. et Lagacé, M. (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal, Canada : gaëtan morin éditeur.

Broqua, C. (2005). *Agir pour ne pas mourir! Act Up, les homosexuels et le sida*. Paris, France : Presses de Sciences Po.

Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses, 75* (2), 109-124.

De Sotelo, C. R. et Serpereau, A. (2011). La recherche en communication internationale et interculturelle. Contours théoriques et méthodologiques d'un champ mouvant. Dans C. Agbobli et G. Hsab (dir.). *Communication internationale et communication interculturelle : regards épistémologiques et espaces de pratique* (p. 95-112). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.

Emongo, L. (2014a). Panikkar, l'interculturalisme et le Québec. Dans L. Emongo et B. W. White (dir.). *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 137-154). Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal.

Emongo, L. (2014b). Introduction à une épistémologie de l'inter-cultures. Dans L. Emongo et B. W. White (dir.). *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 221-249). Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal.

Goffman, A. (2014). *On the Run: Fugitive Life in an American City*. Chicago, IL : The University of Chicago Press

Goffman, E. (1989). On the Fieldwork. *Journal of Contemporary Ethnography*, *18* (2), 123-132.

Jouan, A. (2016). S'impliquer pour enquêter : Politiques et dilemmes d'une ethnographie en terrain militant. *Cahiers de recherche sociologique,* (61), 145-166.

Lapassade, G. (2002). Observation participante. *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 375-390). Toulouse, France : ERES.

Malhaire, L. (2016). *La construction institutionnelle de régimes de travail contraint au Canada : Les cas des immigrants permanents et des migrants temporaires. Quelles mobilisations possibles?* (thèse de doctorat), Université de Montréal.

O'Reilly, K. (2009). *Key Concepts in Ethnography*. Los Angeles, CA : SAGE.

Palys, T. et Atchison, C. (2013). *Research Decisions: Quantitative, Qualitative Perspectives and Mixed-Method Approaches* (5e éd.). Toronto, Canada : Nelson College Indigenous.

Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives, 27* (1), 127-140.

White, B. W. (2014). Quel métier pour l'interculturalisme au Québec ? Dans Lomomba Emongo et Bob W. White (dir.). *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 21-44). Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal.

Wilkinson, C. (2017). Going 'Backstage': Observant Participation in Research with Young People. *Children's Geographies, 15* (5), 614-620.

ENTRETIENS DE RECHERCHES AUPRÈS DES NOUVEAUX ARRIVANTS : QUESTIONNEMENTS ÉTHIQUES ET OBSTACLES LIÉS AU LANGAGE

Marianne Théberge-Guyon
Université du Québec à Montréal

Stacey Caceus
Université du Québec à Montréal

Résumé

Dans le cadre de recherches en communication interculturelle, et plus précisément dans le contexte spécifique de l'entretien de recherche auprès de nouveaux arrivants, plusieurs barrières se dressent entre le sens institué par le locuteur, et la signification qu'en forge le destinataire[1]. S'il revient au chercheur de s'assurer, aux fins de sa recherche, de la compréhension de l'interviewé, tant de l'objectif de la recherche, de la grille d'entretien que des notions liées à l'éthique de l'étude (risques encourus par le participant, retombées potentielles du projet, etc.) et de sa propre compréhension des propos tenus par le répondant, celui-ci doit prendre acte du contexte organisationnel comme du contexte d'interculturalité particulier au sein duquel se situe l'entretien.

À travers cet article, nous partageons les principaux questionnements d'ordre éthique et les obstacles associés à la barrière linguistique que nous avons rencontrés lors de la pratique d'entretiens de recherche auprès de personnes immigrantes dont le français n'est pas la langue maternelle, en regard des procédés herméneutiques leur étant associés, et en relation à

[1] Ameigeiras, A. (2009). L'herméneutique dans l'approche ethnographique. Du labyrinthe de la compréhension au défi de l'interprétation. *Recherches Qualitatives*, 28(1), 37-52.

l'impact de ces difficultés sur la validité des résultats de recherche[2]. Puis, nous associons à ces obstacles certaines pistes de solution. Pour ce faire, nous nous basons sur deux recherches réalisées dans le cadre des exigences à la maitrise en Communication Internationale et Interculturelle de l'UQAM : l'une s'intéressant au rôle d'Internet dans l'intégration sociale des immigrants à Calgary et l'autre relative aux points de vue des immigrants quant aux relations d'intervention co-construites avec des intervenants en centre de francisation.

Mots clés : entretiens de recherche, personnes immigrantes, langue seconde, éthique, herméneutique

[2] DUMEZ, H. (2013). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation. Annales des Mines - Gérer et comprendre, 112, (2), 29-42. doi:10.3917/geco.112.0029.

I. Introduction

L'immigration et les différents enjeux qui s'y rattachent sont des phénomènes très étudiés en science humaine dans plusieurs disciplines ; sociologie, communication, anthropologie, management et autres (Stoiciu, 2011). Tout dépendant la discipline, différentes méthodes de recherche peuvent être utilisées. L'entretien semi-dirigé, qui est une méthode très prisée en recherche qualitative, consiste à récolter de l'information sur la perception et la réalité vécue par l'interviewé. Cette technique favorise la prise en compte de la complexité et de la subjectivité de l'être humain. Néanmoins, certains obstacles dans le processus de collecte de données peuvent influencer la qualité des informations recueillies. À travers cet article, nous présenterons les principaux questionnements d'ordre éthique et les obstacles liés au langage que nous avons rencontrés lors de l'accomplissement des terrains de recherches propres à la réalisation de nos travaux de maîtrise respectifs. Nous aborderons également les pistes de solution que nous considérons les plus appropriées afin de répondre à ces défis. Mais d'abord, afin de contextualiser nos réflexions, nous présenterons brièvement le propos et les balises de chacun de nos terrains de recherche, avant d'aborder le caractère intrinsèquement herméneutique

de la pratique d'entretiens et certaines considérations éthiques associées à la recherche auprès de personnes immigrantes.

I.1 Relations d'intervention établies en centre de francisation montréalais: Qu'en pensent les nouveaux arrivants ?

La première expérience de terrain de recherche sur laquelle nous nous baserons est associée à la réalisation du projet de maîtrise portant sur les dynamiques interactionnelles propres aux relations d'intervention en centre de francisation montréalais. À l'hiver 2018, c'est dans ce cadre que nous avons effectué onze entretiens de recherche semi-dirigés individuels auprès d'étudiants du centre de francisation Pauline-Julien. L'objectif du projet, sur lequel nous travaillons est de mieux comprendre le point de vue des nouveaux arrivants face aux relations d'intervention interculturelles qu'ils co-construisent avec des intervenants du centre, dans le cadre de leur processus d'intégration à Montréal. Les participants aux entretiens étaient tous des adultes immigrants en apprentissage du français, vivant au Québec depuis moins de cinq ans, ayant déjà vécu au moins une rencontre d'intervention avec un travailleur social ou un conseiller d'orientation à Pauline-Julien.

I.2 Le rôle d'Internet dans l'intégration sociale des personnes immigrantes à Calgary

La deuxième expérience terrain s'est intéressée aux enjeux relatifs aux usages d'Internet et à l'intégration des personnes immigrantes. Celle-ci, menée dans le cadre des exigences à la maîtrise en Communication Internationale et Interculturelle de l'UQAM, s'imbriquait dans une recherche pancanadienne financée par l'Autorité Canadienne d'Enregistrement Internet (ACEI) dirigée par Christian Agbobli et Magda Fusaro. La question de recherche était la suivante : Quel est le rôle d'Internet dans l'intégration sociale des personnes immigrantes à Calgary? Pour pouvoir y répondre, cinq entretiens individuels semi-dirigés du corpus du projet initial ont été utilisés en plus de trois groupes de discussion qui ont été conduits complémentairement à Calgary en partenariat avec deux organismes d'aide aux personnes immigrantes (ISC et CCIS).

II. L'herméneutique

En premier lieu, il convient d'élucider en quoi la pratique d'entretiens de recherche est fondamentalement herméneutique. Ameigeiras (2009, p.37) explique que

> Le travail de recherche de l'ethnographe consiste entièrement en un exercice de sens tant dans sa relation avec les « autres » qu'avec lui-même, les deux sujets étant producteurs de sens et engagés dans un type de pratique communicative qui rend possible un horizon de compréhension commune.

Ainsi, le propos du chercheur, lors de la pratique d'entretiens de recherche, est de comprendre la situation du point de vue des sujets qu'il interroge, et d'en construire une interprétation valide. Le chercheur est en quête de sens, et l'entretien de recherche constitue une technique d'enquête lui permettant de s'en rapprocher (Ameigeiras, 2009).

Pour répondre à l'objectif du chercheur, la proposition d'une herméneutique réflexive de Ricœur (1969) fait donc appel à deux procédés fondamentaux : la compréhension et l'interprétation. Pour commencer, le chercheur tend vers une « **compréhension**[3] du signifié de l'action sociale », c'est-à-dire, à une compréhension de la signification d'un phénomène social, à partir du point de vue des acteurs sociaux (Ameigeiras, 2009, p.39). L'atteinte totale de cette compréhension constitue cependant un idéal inatteignable, en ce sens? que l'acteur social interrogé construit le sens une première fois, et le chercheur le reconstruit

[3] Nous soulignons.

nécessairement une seconde fois à travers **l'interprétation** (Ameigeiras, 2009, p.39). Ainsi, la construction de sens appartient à une relation intersubjective et à un contexte particulier (Ricœur, 1969). L'enjeu est donc de formuler des interprétations d'un phénomène se rapprochant au maximum du sens que les acteurs lui attribuent. Ceci-dit, ce processus se révèle généralement difficile et complexe. Le monde social et le langage utilisé pour en rendre compte – élément particulièrement délicat en contexte interculturel - impliquent une polysémie et une pluralité de points de vue. Il demeure que les interprétations valides, probables, sont en nombre limité (Ameigeiras, 2009). Et c'est lorsqu'il y a possibilité de réaliser le « cercle herméneutique » que cette validité interprétative peut être considérée, c'est-à-dire que lorsque la compréhension rend possible l'explication et que celle-ci favorise à son tour la compréhension, elle assure une certaine autonomie interprétative (Scannone, 1988), et, par conséquent, sa validité. Au final, le défi interprétatif sous-entend de ne pas rechercher de « réponse à nos questions les plus profondes mais de donner accès aux réponses données par d'autres » (Geertz, 1973, p. 40).

Aussi, le chercheur, lors du terrain de recherche, fait face à une double herméneutique puisqu'il doit comprendre et interpréter le sens institué par

l'acteur social, mais également l'appréhender en regard du cadre de sa recherche, « et avec les précautions et les remises en question nécessaires que son propre contexte de représentations et de théories en vigueur au sein de sa communauté disciplinaire de référence génère » (Ameigeiras, 2009, p.40).

III. L'éthique en recherche auprès d'immigrants

Porter une attention particulière à la notion d'éthique en recherche qualitative est incontournable pour un chercheur. Tel que le souligne Harrisson :

> L'éthique relève du domaine de la philosophie qui se préoccupe des valeurs guidant les conduites et les comportements humains. Fondée sur des principes moraux, l'éthique concerne essentiellement la détermination des principes qui distinguent le bien et le mal, le bon du mauvais, le vrai du faux; elle concerne aussi le sens qu'on donne à ces termes et à ceux qui renvoient aux principes de justice, d'équité et d'intégrité (dans Martineau, 2007, p.71).

Dans une approche qualitative, qui « […] s'efforce d'analyser les acteurs ou agents comme ils agissent, [qui] s'appuie sur leurs discours, leurs intentions (le pourquoi de l'action), les modalités de leurs actions et interactions (le comment de l'action) » (Dumez, 2016, p.12), l'éthique joue

un rôle central. Si bien que celle-ci symbolise en quelque sorte la prémisse constructiviste qui affirme qu'un sujet crée lui-même son propre sens. En effet, par l'entremise du dialogue le chercheur reconnait que son sujet est un interlocuteur viable et décide par l'entremise d'outils de collecte, de créer un espace communicationnel afin de bâtir une relation d'échange où celui-ci aura la chance de s'exprimer (Martineau, 2007). En parallèle, le chercheur doit tenter, dans la construction de ce dialogue, de garder des balises éthiques. Pour cela, il doit permettre au sujet de s'exprimer librement, d'être transparent dans ses objectifs et dans le processus méthodologique de sa recherche (Martineau, 2007). Tel que le stipule le Comité d'Éthique de la Recherche de l'UQAM (2018), le respect de la personne, la préoccupation pour le bien-être et la justice doivent être les trois principes intrinsèques du chercheur.

La négligence de l'aspect éthique d'une recherche en science humaine peut avoir des retombées négatives sur les répondants. Effectivement, le sujet peut se sentir utilisé par le chercheur et, à certains moments, sentir que sa participation vient réactiver des souffrances ou même un sentiment de vulnérabilité et d'impuissance face à sa réalité (Connolly, 2003). Une expérience négative pour un sujet en contexte de recherche peut générer

différentes conséquences. D'un côté, elle peut influencer la confiance accordée au chercheur dans les groupes ou différentes communautés concernés et, par le fait même, affecter négativement la conduite de recherche future (Connolly, 2003). D'un autre côté, elle peut venir renforcer la perception de vulnérabilité et la marginalisation des personnes que la recherche prétend vouloir aider (Connolly, 2003). C'est pourquoi un chercheur se doit de travailler avec intégrité, de respecter les droits et la dignité de toute personne gravitant autour du projet de recherche et d'assurer le bien-être physique, social et psychologique des sujets et des personnes concernées par la recherche (Connolly, 2003).

IV. L'expérience de recherche

Ainsi, maintenant que nous avons explicité le rôle occupé par les processus herméneutiques et la notion d'éthique lors d'entretiens de recherche, c'est à nos expériences que nous nous référerons afin d'analyser, en regard de ces concepts, les différentes difficultés rencontrées à travers 1) le recrutement des participants, 2) le déroulement des entretiens et 3) le codage et l'analyse des résultats.

IV.1 Le recrutement des participants

La méthode sélectionnée afin de recruter des participants pour le projet mené à Pauline-Julien impliquait, initialement, la participation des intervenants de ce centre de francisation montréalais. En effet, il était prévu que ces intervenants nous informent des rencontres prévues entre eux et des étudiants ayant le profil recherché dans le cadre de notre projet[4] afin que nous les attendions à la suite de celles-ci pour leur offrir de participer aux entretiens et vérifier qu'ils répondent aux critères de sélection des participants. Nous avions prévu recontacter les personnes intéressées pour organiser un rendez-vous individuel avec chacune d'elles. Cette méthode de recrutement nous semblait adéquate en ce que nous estimions qu'elle nous permettrait d'accéder directement aux étudiants du centre possédant le profil recherché, de leur présenter nous-même le projet, et d'éviter que la présence des intervenants lors du premier contact ne les incite indument à collaborer au projet, en les recontactant ultérieurement, afin de nous assurer de leur consentement libre, éclairé et continu (EPTC 2, 2014).

[4] Nous cherchions à obtenir une diversité au niveau de l'âge, du sexe, du statut socioéconomique et du pays d'origine des participants. De plus, ces derniers devaient également avoir immigré au cours des quatre dernières années et posséder une connaissance du français suffisante afin d'être à même de comprendre nos questions et d'y répondre.

Cependant, lorsque nous avons expérimenté cette méthode de recrutement, différents éléments ont prouvé son inadéquation. En effet, la compréhension qu'avait l'un des intervenants avec qui nous coopérions de l'objectif de la recherche et ses difficultés à respecter les modalités de recrutement mises en place ont eu une incidence 1) sur la compréhension du projet qu'avaient les participants, et, conséquemment, 2) sur leur possibilité de s'y engager sans se sentir contraints de le faire et 3) sur la nature de leur témoignage. Effectivement, l'un des intervenants s'est engagé plus que nous le lui demandions dans le projet, en invitant lui-même les étudiants à participer. Étant en position de pouvoir face aux nouveaux arrivants avec lesquels il entre en relation d'aide (Sorrells, 2013), nous souhaitions éviter au maximum son ingérence dans le projet. Comme l'explique la Politique des trois conseils (EPTC 2, 2014, p.7), « la crainte de se mettre à dos des personnes en position de pouvoir » chez un individu sollicité à participer à un projet de recherche, peut diminuer sa capacité à exercer son autonomie de décision, et le contraindre à adhérer à la recherche. De plus, il apparaît que nous n'avons pas réussi à engager un « horizon de compréhension commun » (Ameigeiras, 2009, p.38) avec cet intervenant lorsque nous lui avons fait part de l'objectif du projet. Son

interprétation du propos du projet s'est révélée très divergente du sens que nous lui accordions. Si nous lui expliquions de diverses manières espérer nous rapprocher au maximum du sens que donnent les nouveaux arrivants aux relations d'intervention qu'ils ont vécues en centre de francisation (Ricœur, 1969), celui-ci recrutait tout de même des participants au projet en le leur présentant comme visant à *évaluer* les services d'intervention du centre. Conséquemment, lors des entretiens, nous sentions un malaise à exprimer les difficultés rencontrées lors des rencontres chez nos répondants. Nous estimons que cette manière de présenter le projet engendrait un biais positif au niveau de leur appréciation des rencontres. Au final, questionnant la validité du consentement des individus recrutés et arrivant difficilement à déconstruire leur compréhension première du projet (évaluation de la qualité de l'intervention), nous avons préféré ne pas conserver ces entretiens pour l'analyse de nos résultats.

Afin d'éviter que les intervenants ne co-construisent avec les participants, une interprétation non-valide du propos et de l'objectif de notre projet de recherche, et dans le but de respecter les balises éthiques que nous avions fixées, nous avons modifié notre façon de recruter les participants au projet. Ainsi, nous nous sommes rendue directement dans les classes de

francisation afin de présenter le projet de recherche aux étudiants du centre en spécifiant les critères de participation et les balises de consentement et de confidentialité propres au projet. La présence des enseignants s'est révélée aidante et non contraignante puisque ces derniers ont parfois été à même de nous aider à vulgariser notre discours, et puisque nous avions choisi d'inviter les étudiants intéressés à nous rencontrer après le cours pour déterminer un moment de rencontre entre nous, afin qu'aucune pression indue (présence d'enseignants et de collègues) ne contraigne leur participation (EPCT 2, 2014). En évitant la présence d'intermédiaire entre nous et les participants, nous avons augmenté les probabilités que leur compréhension du projet soit similaire au sens que nous lui attribuons (Ameigeiras, 2009) et nous avons diminué les risques qu'ils se sentent contraints à participer (EPTC 2, 2014).

IV.2 La phase d'entretiens

Lors de la phase d'entretiens, l'obtention du consentement des participants a occasionné des difficultés sur le plan éthique dans chacun des projets présentés. Dans les deux cas, il avait été établi auprès du comité d'éthique institutionnel de l'UQAM que le consentement serait obtenu via la signature d'un formulaire assez classique contenant à la fois nos

coordonnées, un préambule, une description du projet et de ses objectifs, la nature de la participation demandée, les avantages et risques liés à la participation, une section détaillée sur la confidentialité et la participation volontaire au projet et un mot de remerciement.

Sur le terrain, aucun participant, même sous nos encouragements, n'a tenu à lire le formulaire assidument avant de le signer. Il nous apparaît que la nature et la quantité des informations contenues par celui-ci se sont révélées dissidentes de la connaissance restreinte du français de plusieurs participants. Ceci pose, à nos yeux, plusieurs problèmes éthiques majeurs. Les individus interviewés, dans ce cas de figure, n'ont à priori pas en leur possession assez d'information au sujet du projet. Ils ont également une compréhension incomplète des risques et avantages liés à leur participation à celui-ci, ainsi que de leur possibilité de se désister à tout moment (EPTC 2, 2014).

Pour contrer cette problématique, nous avons présenté aux participants chaque section du formulaire de consentement à l'oral, dans un langage que nous jugions compatible avec leur compréhension de la langue. Conséquemment, nous estimons qu'il serait préférable, lors de la tenue d'entretiens de recherche dans une langue dont les participants n'ont pas la

pleine maîtrise, d'envisager dès la demande de certification éthique, le consentement verbal. La Politique des trois conseils prévoit que « lorsque le consentement n'est pas obtenu sous la forme d'un formulaire de consentement signé, les chercheurs peuvent faire appel à diverses méthodes, dont le consentement verbal » (CRPT 2, 2014, p.50), en ce qu'il constitue une voie éthiquement acceptable de s'assurer du consentement des participants. Il est alors préférable « de laisser au participant une déclaration écrite au sujet de l'information qui lui a été communiquée au cours du processus de consentement. » (*Ibid*., p.51). Il s'agit d'une piste de solution que nous croyons viable, dans la mesure où elle permet d'informer les participants avec constance et rigueur, dans un langage adapté à leur niveau de connaissance de la langue.

Par ailleurs, l'outil de collecte est un autre élément pilier qui vient grandement influencer la tenue des entretiens et la viabilité des données récoltées. Effectivement, le niveau linguistique du répondant influence sa compréhension des questions qui lui sont posées et, par le fait même, vient jusqu'à un certain niveau, invalider ses réponses. Le manque de connaissance de la langue de l'entretien peut engendrer diverses conséquences; comme une incompréhension complète du participant qui

résulte en une incapacité de répondre à ce qui est demandé ou en un manque de profondeur dans les éléments de réponses en raison de la difficulté à exprimer sa pensée. Néanmoins, pour pallier à cet enjeu, la recherche sur l'utilisation d'Internet et l'immigration a eu l'aide d'un traducteur lors de la tenue de deux groupes de discussion. La présence d'un traducteur parlant la langue principale des répondants leur a non seulement permis d'avoir une meilleure compréhension des questions, mais plus concrètement, a favorisé leur participation en leur donnant la possibilité de s'exprimer à quelques moments dans leur langue maternelle. Cependant, cette technique possède ses propres limites d'un point de vue éthique. En effet, intégrer une tierce partie lors du processus de collecte de données peut engendrer une perte ou un biais dans l'information récoltée. Ainsi, la formulation des questions, telle qu'approuvée par le Comité d'Éthique de la Recherche de l'UQAM n'est pas nécessairement respectée, le traducteur n'a pas la même sensibilité aux enjeux éthiques que le chercheur et c'est seulement à postériori qu'il est possible de vérifier si des éléments de réponses ont été suggérés. Bien entendu, il existe d'autres techniques pour contrer les difficultés linguistiques reliées aux entretiens semi-dirigés, telle que celle des pictogrammes (Onwuegbuzie, 2008). Cette méthode propose au

répondant une série d'images qu'il utilisera pour répondre aux questions qui lui sont posées. D'un côté, l'utilisation de pictogrammes permet inévitablement au répondant de s'exprimer sans aucune limitation langagière. D'un autre côté, un choix préétabli d'images peut influencer d'une manière ou d'une autre les réponses données et même les restreindre dans une ligne de pensée préalablement établie. En réalité, peu importe le choix de technique de collecte de données, il y aura toujours des limites et c'est pourquoi le chercheur doit rester à l'affut et toujours être conscient des possibles biais qui peuvent survenir dans le processus de recherche.

IV.3 Suite aux entretiens

Lorsque la phase des entretiens est terminée, la complexité du processus de recherche ne diminue pas. Bien entendu, comme présenté ci-haut, l'objectif du chercheur lors d'un entretien étant de tendre à une compréhension de la signification d'un phénomène social en partant de l'expérience même des acteurs sociaux qui le constitue (Ameigeiras, 2009), les étapes d'analyse et d'interprétation sont cruciales à l'atteinte de cet objectif. Cependant, les différentes embuches rencontrées préalablement dans le processus de recherche doivent automatiquement nous amener à réfléchir sur la viabilité

de nos résultats. Ainsi, dans le cadre de la recherche *Internet et immigration*, nous nous sommes concentrée sur les thèmes soulevés par les répondants pour s'assurer d'une cohérence dans les données récoltées avant de passer à l'analyse du discours. Pour y arriver, à l'aide des verbatim nous avons extrait tous les thèmes apportés par les répondants dans les entrevues. De cette codification, nous avons créé une grille thématique **(Figure 1)** en reliant les thèmes entre eux comme les répondants les présentaient dans leur discours.

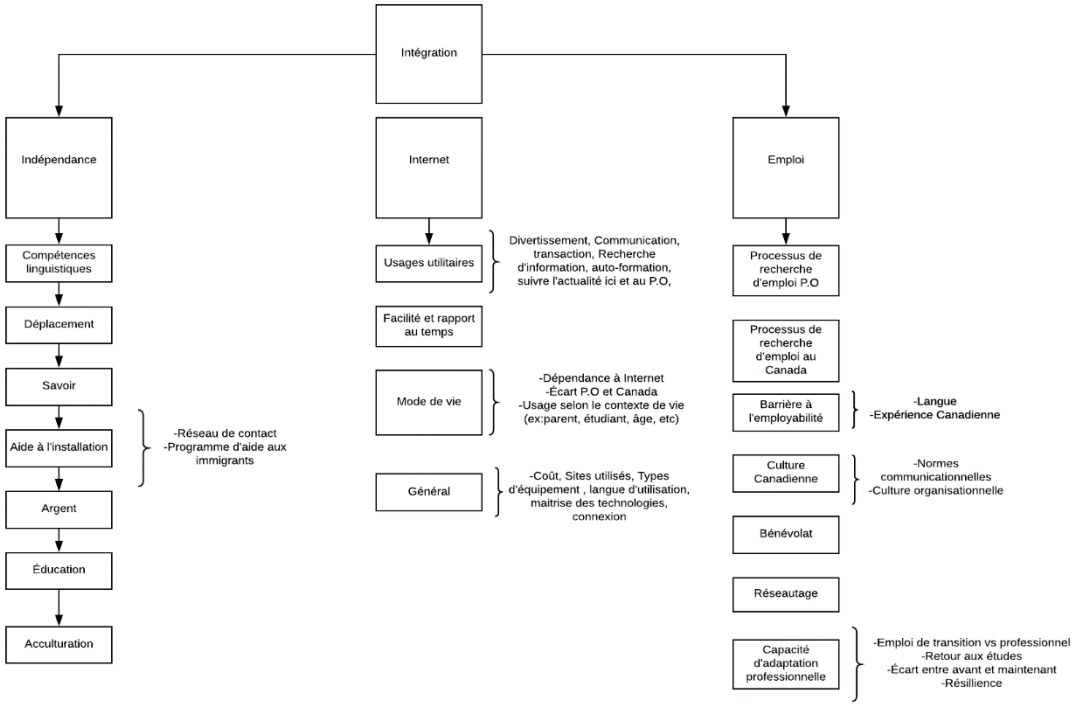

Figure 1 : Grille thématique

Bien que laborieux et complexe, cet exercice nous a permis d'avoir une image globale de la réalité vécue par le public cible et de procéder ensuite à une interprétation et une analyse qui prennent en compte la complexité du sujet à l'étude (Dumez, 2016). En appliquant cette pratique, nous avons été en mesure de faire ressortir sur le même pied d'égalité tous les thèmes constructeurs de la réalité des sujets relatifs à l'intégration et à Internet.

Le processus de rédaction d'un mémoire peut devenir restrictif dans les contraintes et barèmes demandés. De ce fait, la notion de temps vient souvent influencer les choix méthodologiques. Cependant, en prenant la décision consciente de considérer tous les thèmes soulevés dans les données récoltées, sans se contenter de ceux préalablement identifiés dans la problématique ou le cadre théorique, nous sommes en mesure de répondre plus adéquatement à la quête de sens qui motive notre recherche (Ameigeiras, 2009). En fait, les outils de collecte, tel qu'une grille d'entrevue dans les cas échéants, émergent des réflexions préalables entourant les concepts clés du projet de recherche. Ainsi, les thèmes principaux de la question de recherche vont obligatoirement être abordés, d'une manière ou d'une autre, dans la discussion. Néanmoins, tel que le présente Dumez (2016), le rôle du chercheur est de complètement appuyer ses analyses sur le discours, les intentions et les modalités d'action du sujet. Pour ce faire, le chercheur se doit de porter une attention particulière à la perspective et aux points de vue des répondants face aux concepts étudiés, toujours dans l'objectif de répondre à cette quête de sens. Ainsi, omettre de prendre en considération tous les thèmes soulevés par le répondant en hiérarchisant par importance vient en quelque sorte s'opposer au réel rôle

du chercheur dans une approche qualitative (Dumez, 2016). Cette pratique n'empêche pas, par la suite, de respecter les contraintes universitaires en choisissant les éléments qui seront abordés et analysés dans le cadre d'un mémoire.

V. Conclusion

Nos expériences de recherche auprès de nouveaux arrivants ont révélé que les principales problématiques éthiques rencontrées étaient dues à des difficultés de co-construction de sens (Ameigeiras, 2009), soit avec les acteurs du milieu, soit avec les participants à la recherche, souvent liées à la barrière de la langue. Effectivement, dans ce contexte où les enjeux de compréhension et d'interprétation sur lesquels la validité même du processus de recherche repose sont précarisés par la barrière linguistique, nous pensons qu'il est essentiel d'établir en amont différentes balises afin de favoriser la construction de sens commun entre les chercheurs et les participants et le respect des normes éthiques.

Dans notre cas, 1) réduire la présence d'intermédiaires lors du recrutement, 2) procéder au consentement verbal, 3) faire appel à un interprète lors des groupes de discussion et 4) s'en tenir aux thèmes soulevés par les

répondants lors de l'analyse des résultats constituent quatre pratiques qui se sont révélées essentielles au bon déroulement du projet.

Notice biographique

Marianne Théberge-Guyon est étudiante au doctorat en communication à l'Université du Québec à Montréal. Sous la direction de Marie-Emmanuelle Laquerre, elle étudie le vieillissement des aînés immigrants. À la maîtrise, elle s'est intéressée aux dynamiques interactionnelles propres aux relations d'intervention en centres de francisation montréalais depuis le point de vue des nouveaux arrivants y prenant part. Elle a aussi récemment travaillé, sous la direction de Caterine Bourassa-Dansereau, et en collaboration avec la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, sur les enjeux de la représentation médiatique des femmes politiques au Québec.

Diplômée d'un baccalauréat en communication (relations humaines), Stacey Caceus est présentement étudiante à la maîtrise en communication internationale et interculturelle de l'Université du Québec à Montréal. Bien que née au Québec, Stacey est issue d'une famille immigrante. C'est pourquoi les questions d'intégration et les enjeux entourant l'interculturalité l'ont toujours intéressée. Elle a travaillé comme coordonnatrice et assistante de recherche pour le projet *Intégration et Immigration* sous la supervision de Christian Agbobli et Magda Fusaro. De plus, nous pouvons retrouver parmi ses champs d'intérêt le développement international, la communication interculturelle, la communication pour un changement social et les phénomènes médiatiques.

Bibliographie

Ameigeiras, A. (2009). L'herméneutique dans l'approche ethnographique. Du labyrinthe de la compréhension au défi de l'interprétation. *Recherches Qualitatives, 28*(1), 37-52.

Connolly, P. (2003). *Ethical Principles for Researching Vulnerable Groups*. University of Ulster. Commissioned by the Office of the First Minister and Deputy First Minister. 36p.

Dumez, H. (2013). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation. *Annales des Mines - Gérer et comprendre, 112,* (2), 29-42. doi:10.3917/geco.112.0029.

Comité d'Éthique de la Recherche pour les projets impliquant des êtres humains (2018). *Accueil.* Récupéré le 29 juin 2018 de https://cerpe.uqam.ca

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada. (2014). *Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

Geertz, C. (1973). *La interpretación de las culturas.* Barcelone : Gedisa.

Martineau, S. (2007) *L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion*. Université du Québec à Trois-Rivières, 70-81.

Ricoeur, P. (1969). *Le conflit des interprétations*. Paris : Du Seuil.

Scannone, J. C. (1988). *La cientificidad de las ciencias sociales*. *CIAS, 378*, 555-561.

Sorrells, K. (2013). Intercultural Communication : Globalization and Social Justice. Thousand Oaks : Sage.

Stoiciu, G. (2011). La communication interculturelle comme champ d'études: Histoire, carte et territoire. Dans C. Agbobli et G. Hsab (dirs.), *Communication internationale et communication interculturelle : Regards épistémologiques et espaces de pratique*, (p. 46-70). Québec : Presses de l'Université du Québec.

ÊTRE CHERCHEURE FÉMINISTE BLANCHE EN COMMUNICATION INTERCULTURELLE : POSITIONNEMENT, ENJEUX ÉTHIQUES ET DÉMARCHE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Mylène de Repentigny-Corbeil

Candidate à la maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal

Résumé

Mon projet de mémoire porte sur les discriminations perçues et vécues par les membres de la communauté LGBTQ+ d'origine marocaine à Montréal, mobilisant un cadre théorique basé sur l'intersectionnalité et les études queer. Ces dernières ont notamment été théorisées à partir de mouvements militants, revendiquant la nécessité des points de vue situés, soit la mise en valeur et la légitimité académique de l'expérience vécue, ainsi que l'importance de la prise de parole par les personnes directement affectées par le sujet traité (Calhoun, Craig, 2002). En effet, plusieurs auteur.e.s associent la conceptualisation de l'intersectionnalité au mouvement du *Black feminism* aux États-Unis (Harper et Kurtzman, 2014) et les études queer aux mouvements militants en Amérique du Nord lors de l'épidémie du VIH dans les années 1980 et 1990 (Browne et Nash, 2016). Ainsi, mobiliser ce cadre théorique et travailler sur un objet externe à ma réalité engendrent plusieurs questionnements éthiques et épistémologiques. Comment mener ma recherche en communication interculturelle sans m'approprier les luttes et les discours des Marocain.e.s membres de la communauté LGBTQ+ à Montréal et renforcer mes privilèges liés à ma blanchité ? Cet article revient sur ces questionnements et aborde la

démarche méthodologique adoptée afin de prendre en considération ce positionnement externe vis-à-vis de mon objet de recherche et adopter une posture réflexive. J'aborderai les cadres théorique et méthodologique de mon mémoire, ainsi que l'importance de la reconnaissance des privilèges et du positionnement des chercheur.e.s. en plus de ses effets sur ma méthodologie.

Mots clés
Intersectionnalité, blanchité, études queer, communication interculturelle, éthique en recherche

Introduction

Les membres de la communauté LGBTQ+ immigrant.e.s au Canada font face à des enjeux socioculturels spécifiques en raison, notamment, de leur identité ethnoculturelle, sexuelle et religieuse (El Hage et Jin Lee, 2015 ; 2016). À l'intersection de différentes communautés, les Marocain.e.s vivent et perçoivent plusieurs discriminations découlant de conjonctures tant historiques que sociales et politiques. Les législations en place au Maroc, criminalisant les rapports homosexuels (Ministère de La Justice et des Libertés, 2011) et l'interprétation majoritaire de l'Islam condamnant l'homosexualité (Jaspal et Cinnirella, 2012) affectent tant les parcours migratoires que les vécus dans le pays d'origine et le pays d'accueil. Également, les identités plurielles de ces individus engendrent des discriminations intersectionnelles, notamment liée à leur origine ethnoculturelle, leur foi, leur identité de genre et leur orientation sexuelle. Pris entre des impératifs sociaux tant hétéronormatifs qu'homonormatifs (Amari, 2012 p.63), les Marocain.e.s membres de la communauté LGBTQ+ se retrouvent à l'intersection de discriminations multiples tant au sein des structures politico-juridiques canadiennes et québécoises qu'au sein des associations et lieux de solidarité communautaires (Munro *et al*,

2013). En effet, ces discriminations peuvent être directes, indirectes ou systémiques[1].

Ces constats, issus de la littérature sur le sujet, constituent le cœur de mon mémoire de maitrise. En effet, dans le cadre de ma recherche, je propose une analyse qualitative des discriminations multiples perçues et vécues par les Marocain.e.s membres de la communauté LGBTQ+ à Montréal ainsi que des négociations identitaires qu'engendrent ces discriminations. Je tente de répondre à la question suivante : « Quelles sont les discriminations liées aux dimensions ethnoculturelle, religieuse et sexuelle perçues et vécues par les Marocain.e.s montréalais.es de première génération d'immigration membres de la communauté LGBTQ+ et comment se traduisent-elles dans leurs négociations identitaires ? ». À cette fin, j'ai

[1] La Charte des droits et libertés de la personne du Québec définit les diverses formes de discrimination de la manière suivante : les discrimination directes, soit « lorsqu'une personne est soumise à un traitement différent reposant sur un motif de discrimination prohibé, et ce, de façon ouverte et avouée » (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2011, p.13), les discriminations indirectes qui « [renvoient] à l'application d'une règle, d'une politique ou d'une pratique, en apparence neutre, qui a des effets préjudiciables sur les membres [de] groupes » (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2011, p.14) et les discriminations systémiques qui englobent ces deux derniers types, tout en allant plus loin, puisqu'elles « reposent sur l'interaction dynamique entre des décisions et des attitudes teintées de préjugés, ainsi que sur des modèles organisationnels et des pratiques institutionnelles qui ont des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les groupes protégés par la Charte » (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2011, p.13).

choisi de mobiliser un cadre théorique pluriel, basé sur les théories critiques de la communication interculturelle, l'intersectionnalité et les études queer.

Toutefois, mon positionnement externe à mon objet de recherche, n'étant ni Marocaine ni immigrante, engendre plusieurs réflexions et questionnements : comment mener une recherche en communication interculturelle sans m'approprier les luttes et les discours des Marocain.e.s membres de la communauté LGBTQ+ à Montréal et renforcer mes privilèges liés à ma blanchité ? Est-il nécessaire, pour pouvoir étudier les inégalités et les discriminations, d'avoir fait l'expérience de ces dernières ? Est-ce que l'homoethnicité dans la recherche est essentiel ? Est-il légitime de ne parler que pour des groupes dont nous sommes membres, comme se le demande Linda Alcoff (1991) ? De ce fait, renoncerions-nous alors à notre responsabilité politique de dénonciation des oppressions, responsabilité découlant du fait même de nos privilèges (Alcoff, 1991) ? Cet article présente le cadre méthodologique de mon projet de mémoire et les questionnements éthiques liés à mon positionnement de chercheure blanche en communication interculturelle. Je ne vise donc pas à apporter des solutions à des problèmes concrets, mais plutôt à soulever un certain

nombre de défis rencontrés tout au long de mon cheminement académique et à présenter des pistes de réflexion qui m'ont aidé à les relever.

En effet, afin de ne pas parler « au nom de » et de reconnaître mes privilèges, il m'a fallu faire face à plusieurs dilemmes éthiques et réfléchir à la question des positionnements épistémologiques. Cet article revient sur ces questionnements et aborde la démarche méthodologique adoptée afin de prendre en considération ce positionnement externe vis-à-vis de mon objet de recherche. J'aborderai, en premier lieu, le cadre théorique adopté dans le cadre de mon mémoire, basé sur les théories de la communication interculturelle, de l'intersectionnalité et des études queer, et mon cadre méthodologique qualitatif basé sur des entretiens semi-dirigés. Par la suite, je présenterai l'importance de la reconnaissance des privilèges et du positionnement des chercheur.e.s et des effets de cette reconnaissance sur la méthodologie de mon mémoire. Pour ce faire, il m'apparait nécessaire d'écrire ce texte à la première personne puisque ces réflexions et prises de position me sont propres. Ainsi, il semble essentiel, vu le sujet traité et le cadre théorique proposé, issu de la *standpoint theory*, d'aborder ces problématiques en mobilisant mon expérience personnelle.

I. Étudier les discriminations perçues et vécues par les membres de la communauté LGBTQ+ d'origine marocaine à Montréal

Dans le cas des Marocain.e.s membres de la communauté LGBTQ+, la communication interculturelle engendre potentiellement des discriminations multiples – visant, notamment, leurs origines ethnoculturelles, leur identité de genre et leur orientation sexuelle – et influencent les rapports interpersonnels entre ceux/celles-ci et les individus de leur entourage, que ce soit au sein de leurs communautés ou dans la société d'accueil. Selon Halualani et Nakayama (2013), les questions de pouvoir, contextuelles, socio-économiques et historiques façonnent les cultures et la communication interculturelle dans ses rencontres, ses relations et ses contextes. En effet, les communications entre les individus sont régies par des conjonctures politiques, historiques, sociales et culturelles qui engendrent des positionnements hiérarchisés et inégaux. Ainsi, ces interactions ne sont pas neutres et sont influencées par des dynamiques de pouvoir qui affectent les discours et les relations interpersonnelles. En effet, selon Alcoff (1991), les relations de pouvoir, de domination, d'exploitation et de subordination sont de nature politique.

Elles influencent nos communications, nos interactions, nos attitudes et nos perceptions de l'Autre. Cela engendre une catégorisation des individus, influençant nos communications interculturelles, puisque « nous avons tendance à percevoir les autres à travers leur catégorie d'appartenance et à leur attribuer des caractéristiques associées à cette catégorie » (Lipiansky, 2003 p.272). Un biais social et culturel s'inscrit, ainsi, dans les rapports entre les individus et les communications interculturelles, basé sur des conceptions parfois stéréotypées, sinon prédéfinies par les personnes concernées. Cette catégorisation produit trois effets, selon Lipiansky : un effet de contraste « qui tend à accentuer les différences entre les nationalités », un effet de stéréotypie « qui conduit à percevoir un étranger à travers des représentations sociales toutes faites portées par la culture d'appartenance et à penser que tous les ressortissants d'une même nationalité correspondent à ces représentations » et un effet d'assimilation « qui amène à accentuer les ressemblances entre les individus de même nationalité » (*Idem*). La communication interculturelle implique ainsi le passé, le présent, le réel, l'imaginaire, l'objectivité et la subjectivité (Idem). Ainsi, dans le cadre de mon mémoire, j'utilise un cadre théorique qui porte une attention particulière aux communications interculturelles menant à

des discriminations multiples et des systèmes d'oppressions au sein de nos sociétés, notamment québécoise et canadienne.

De plus, le concept d'intersectionnalité sera utilisé à des fins d'analyse et de compréhension des discriminations perçues et vécues par les membres marocain.e.s de la communauté LGBTQ+.

L'intersectionnalité s'est imposée depuis les années 1990 au sein des études féministes en mettant de l'avant les diverses formes d'exclusion et de résistance face aux oppressions (Evans, 2011). Développé aux États-Unis grâce à des théoriciennes féministes telles que Patricia Hill Collins et Kimberlé Crenshaw, ce concept permet de répondre aux problématiques de « justice distributive, de pouvoir et de gouvernement » (Bilge, 2009 p.72). Certain.e.s conçoivent l'intersectionnalité en tant que théorie, tandis que d'autres l'appréhendent en tant qu'outil ou concept heuristique (Davis, 2011). D'autres, encore, utilisent l'intersectionnalité en tant que stratégie de lecture dans l'analyse féministe de situations, concepts et constructions sociales (Davis, 2011). L'intersectionnalité peut donc servir d'outil théorique et méthodologique, aider à comprendre les relations complexes

entre minorités et majorités, entre défavorisés et privilégiés, et mettre en lumière les diverses formes d'oppression au sein des sociétés (Lutz, Herrera Vivar et Supik, 2011). Certain.e.s chercheur.e.s conçoivent également l'intersectionnalité en tant que politique sociale ou engagement politique, mettant de l'avant la diversité de l'expérience humaine (Evans, 2011), sa nature multidimensionnelle et la complexité des expériences humaines (Lutz, Herrera Vivar et Supik, 2011). À ce titre, l'intersectionnalité me servira d'outil théorique et méthodologique afin de m'aider à comprendre les relations complexes entre minorités et majorités, entre défavorisées et privilégiées (Lutz, Herrera Vivar et Supik, 2011), et mettre en lumière les diverses formes de discriminations perçues et vécues.

L'approche intersectionnelle a notamment permis de prendre en considération les multiples relations de pouvoir telles que celles liées aux inégalités socioculturelles et économiques ainsi que celles fondées sur le genre et l'orientation sexuelle. C'est dans cette optique que Leslie McCall et Anne-Marie Hancock proposent une compréhension de l'intersectionnalité dans une approche globale plus dynamique et institutionnelle (Marx Ferree, 2011). Elles conçoivent l'intersectionnalité

non pas en points d'intersection, mais en tant que dimensions dynamiques, en changement et mutuellement construites (Marx Ferree, 2011). Cela rappelle les écrits de Lubhéid et Cantú (2005) qui affirment que l'analyse intersectionnelle permet de comprendre comment la sexualité est impliquée dans des relations de pouvoir, de domination et de résistance dans un contexte migratoire. Dans le cadre de mon mémoire, cette approche de l'intersectionnalité me permet d'appréhender la parenté et la sexualité en tant que sources de relations sociales et économiques et d'étudier les effets des différentes identités de sexe et de genre sur les perceptions et les vécus des Marocain.e.s membres de la communauté LGBTQ+ à Montréal.

Dans cette compréhension plurielle des diverses formes d'oppression et de discrimination, mon mémoire utilisera également un cadre théorique issu des théories queer. Cette utilisation théorique des études queer et de l'intersectionnalité, qui s'arrime à un courant de recherche de plus en plus rependu, me permettra d'allier les concepts et constats des deux traditions théoriques à des fins de compréhension et d'analyse. Le terme queer, compris à sa base en tant qu'insulte dirigée envers les minorités sexuelles signifiant « étrange », « bizarre » (Ahmed, 2017), fût repris par la suite

dans le cadre d'un processus d'« empowerment », d'agentivité et de reprise du pouvoir. Il peut être défini comme suit : « *unclear, fluid and multiple* » (Browne et Nash, 2016, p.7). Les études queer se retrouvent à l'intersection de plusieurs champs de recherche et n'ont aucune définition universelle – ce qui est non sans rappeler le mot queer en lui-même. Ainsi, les études queer peuvent s'ancrer dans divers cadres conceptuels qui déconstruisent les postulats naturalisés et étudient les relations de pouvoir qui en résultent (Browne et Nash, 2016, p.4). Elles remettent en cause l'ordre social normatif des identités et des subjectivités liées à la binarité hétérosexuel / homosexuel, ainsi que l'hétérosexualité comme « naturelle » et normative (Browne et Nash, 2016, p.5). Ainsi, elles me permettront, dans le cadre de mon mémoire, d'envisager les questions de genres et d'orientations sexuelles des Marocain.e.s de première génération à Montréal en tant qu' « affaire complexe de construction culturelle » (Butler, 2003, p.94), sujette à des négociations identitaires.

La migration queer est souvent perçue et construite autour d'un mouvement allant de la répression à la liberté, ou évoquant un voyage « héroïque » dans l'espoir et la quête d'une libération (Luibhéid et Cantú, 2005). Selon

Nasima Moujoud (2011), cette vision est également utilisée dans l'analyse de la migration féminine vers l'Occident :

> delà mène à oublier que les migrantes (défavorisées du Sud) ne parviennent à une certaine autonomie que dans les limites où leurs luttes leur permettent de manipuler les contraintes sur les deux fronts de leur parcours migratoire, d'abord pour partir (donc pour fuir) et puis pour lutter (donc pour rester et peut-être s'émanciper) (Moujoud, 2011 p.9)

En effet, ce paradigme évolutionniste (Moujoud, 2011) crée une binarité modernité/tradition développée à travers des stéréotypes et une compréhension simplificatrice de la migration. Leurs subjectivités et histoires respectives sont représentées grâce à des compréhensions coloniales, racistes et sexistes des cultures et des identités (Luibhéid et Cantú, 2005). L'évolution des normes de la masculinité est alors uniquement liée aux droits humains universels qui ont été, a priori, énoncés par des autorités externes et qui cherchent, parfois, à les imposer ou à justifier des pratiques néocoloniales. Ces compréhensions coloniales énoncés par Luibhéid et Cantú rappellent le concept d'homonationalisme de Jasbir Puar, qui trouve comme fondements l'exceptionnalisme sexuel nord-américain, la normalisation du queer et le renforcement de la blanchité (Puar, 2012). Le concept, collusion entre

homosexualité et nationalisme, est « aussi bien [généré] par les sujets gays, lesbiens et queers eux-mêmes que par la rhétorique de l'inclusion patriotique dans la nation » (Puar, 2012, p.10). Aux États-Unis, cela se manifeste par un double mouvement au sein des récits homonormatifs de la nation, soit une approbation sélective et spécifique de l'homosexualité – excluant, notamment, les questions ethnoculturelles et de classe – et la production de figures publiques assimilant l'homosexuel au terroriste (Puar, 2012, p.19). Ainsi, dans le cadre de mon mémoire, les théories queer sont utilisées afin de souligner le fait que de nombreuses sexualités ont été historiquement formées à partir d'épistémologiques hétéronormatives et cisgenres, en plus de mobiliser des schèmes de pensée colonialistes, xénophobes, racistes et sexistes (Luibhéid et Cantú, 2005).

Finalement, la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de mon projet de mémoire prendra en compte une perspective de genres et d'orientations sexuelles. À ce titre, des entretiens semi-dirigés sont présentement effectués avec des membres marocain.e.s de la communauté LGBTQ+ à Montréal, jusqu'à saturation du contenu. Ces entretiens semi-dirigés sont articulés de manière à laisser le ou la participant.e « libre

d'aborder d'autres aspects du sujet, dans l'ordre qui lui convient » (Mongeau, 2008, p.94) en plus des questions déjà établies dans notre grille d'entretien. Ils donneront une voix significative aux personnes vivant directement les discriminations étudiées, offrant la souplesse nécessaire à l'articulation des perceptions et vécus des Marocain.e.s membres de la communauté LGBTQ+. Bien que mes grilles d'entrevue soient élaborées en fonction des thématiques qui m'interpellent dans ce projet, je resterai attentive aux divers commentaires pouvant ressortir des réflexions que les entretiens susciteront. À ce propos, je questionnerai, à la fin de l'entretien, les personnes interviewées sur les possibles ajustements, ajouts, commentaires, conseils et autres sujets importants qui auraient pu m'échapper. Les entretiens se feront dans la langue de préférence de la personne interviewée, soit en français, en anglais ou en dialecte marocain (*darija*) afin de permettre aux participant.e.s de s'exprimer dans la langue qui leur convient, de mobiliser des expressions propres à leur réalité et d'éviter la déformation de propos liée à la barrière de la langue.

II. Reconnaissance des privilèges

Dans un court article, Arlene Sgoutas (2013) mentionne l'importance d'aborder les notions de privilège dans les études et l'enseignement féministes. Elle indique que les défis et les risques liés à la prise de conscience des étudiant.e.s quant à leur positionnement social et à leurs privilèges démontrent qu'une seule approche ou théorie n'est pas suffisante. Il s'avère ainsi, selon elle, nécessaire d'explorer plusieurs concepts et théories issues des études féministes afin d'en comprendre le portrait global. Elle débute son cours en demandant à ses étudiant.e.s de se questionner sur leur position et leurs privilèges puisque ces derniers peuvent avoir des effets sur leurs recherches et leur approche vis-à-vis du sujet. Elle leur pose alors la question suivante : « *What is your responsibility when you do research in other areas given your positionality?* » (Sgoutas, 2013, p.249). Elle leur demande alors de réfléchir sur leur situation socioéconomique et les privilèges dont ils bénéficient, via plusieurs travaux et journaux de bords épistémologiques. Leurs recherches doivent refléter leurs zones d'ombre, leurs compréhensions et leurs positionnements. À la lecture de cet article, plusieurs réflexions ont émergé et ont influencé mes recherches. En effet, un désir de représenter, au meilleur de mes capacités, non seulement les

réalités les membres de la communauté LGBTQ+ d'origine marocaine à Montréal, mais également leurs discours, leurs communications et leurs perceptions s'est matérialisé.

Ainsi, en tant que chercheure, il s'est avéré nécessaire de me poser des questions sur moi-même, sur mon identité, sur mes privilèges et sur mon positionnement. À ce titre, Sgoutas (2013) propose de réaliser un exercice qu'elle nomme « *Identity wheel* », soit la mise à l'écrit d'un schéma identitaire propre à chacun.e. Cette méthode rappelle les écrits d'Alcoff (1991) mentionnant l'importance de ne pas effacer le soi lors d'une recherche portant sur une communauté autre que celle d'appartenance. En raison de l'impossibilité de neutralité, il s'avère important, selon l'auteure, d'identifier ce qui influence, ce qui régit et ce qui affecte nos perceptions, nos comportements et nos compréhensions des dynamiques sociales. Ainsi, dans le cadre de ma démarche de recherche, cela m'a amené à reconnaître et à énoncer, de manière transparente, mes questionnements, mes réalités et mon positionnement tout en proposant une méthode de recherche qualitative basée sur des entretiens semi-dirigés.

III. Reconnaissance du positionnement

L'approche intersectionnelle des études féministes et les études queer ont notamment été théorisées dans le cadre de mouvements militants. En effet, plusieur.es auteur.e.s associent la conceptualisation de l'intersectionnalité au mouvement du *Black feminism* aux États-Unis (Harper et Kurtzman, 2014) et les études queer aux mouvements militants en Amérique du Nord lors de l'épidémie du VIH dans les années 1980 et 1990 (Browne et Nash, 2016). Ainsi, les théories s'en inspirant revendiquent, pour la plupart, la nécessité des points de vue situés, soit la mise en valeur et la légitimité de l'expérience vécue, ainsi que l'importance de la prise de parole par les personnes directement affectées par le sujet traité (Calhoun, Craig, 2002). En travaillant sur les discriminations et les négociations identitaires des Marocain.e.s membres de la communauté LGBTQ+, je me suis posée plusieurs questions éthiques liés à ma légitimité de chercheure à prendre la parole quant au sujet traité. En effet, n'étant pas Marocaine et n'étant pas susceptible de vivre des discriminations sur la base de mon origine ethnoculturelle à Montréal, cette recherche peut s'avérer biaisée par mon incapacité à vivre les réalités des Marocain.e.s membres de la communauté LGBTQ+. De plus, il m'est impossible de vivre l'ensemble des

problématiques et enjeux spécifiques aux diverses identités de genre et orientations sexuelles de cette communauté. Il s'avère ainsi pertinent, si ce n'est nécessaire, de prendre en compte mon positionnement et les effets de ce dernier sur mon objet de recherche et les participant.e.s à ma recherche.

Toutefois, le positionnement n'est pas un élément fixe et intangible, et peut être changé et modifié à travers le temps et suite aux diverses expériences et rencontres : « *to say that location* bears *on meaning and truth is not the same as saying that location* determines *meaning and truth* » » (Alcoff, 1991, p.16). En effet, Linda Alcoff (1991) indique que la localisation et le positionnement ne doivent pas être conçus et compris en tant qu'éléments fixes et enclavés, mais plutôt dans leur multiplicité et leur mobilité. De plus, selon elle, la neutralité des mots et des communications est une utopie, en ce sens où ils affectent et influencent inévitablement les compréhensions et les perceptions des autres. Il n'existe, ainsi, aucun moyen d'identifier une limite, une frontière entre le positionnement de l'un.e et de l'Autre. Même si le ou la chercheur.e propose des mises en garde liées à son positionnement externe, il et elle affectera toujours la capacité de l'Autre à conceptualiser et à interpréter son expérience (Alcoff, 1991). Elle met

également en garde l'adoption d'une méthode uniquement orientée vers le soi, puisque l'impression d'être à « l'abri » de la critique peut alors émerger, offrant une perception, fausse, d'immunité : *« In some cases perhaps the motivation is not so much to avoid criticism as to avoid errors, and the person believes that the only way to avoid errors is to avoid all speaking for others. However, errors are unavoidable in theoretical inquiry as well as political struggle* » (Alcoff, 1991, p.22). Toutefois, il s'avère nécessaire pour toute personne désirant parler « pour » les autres de ne le faire qu'à partir d'une analyse profonde des relations de pouvoir et des effets discursifs impliqués (Alcoff, 1991). Ainsi, dans le cadre de mon mémoire, je me dois de porter une attention particulière à mon rôle et mon positionnement, aux participant.e.s à ma recherche et aux réalités étudiées, en plus d'être attentive aux personnes qui entendront mon message et liront mes travaux. Également, en raison de sa mobilité, mon positionnement doit continuellement et constamment être remis en question et resitué.

IV. Effets sur ma méthodologie

Ma démarche réflexive et mon cadre méthodologique s'ancrent, ainsi, dans une volonté de privilégier les vécus des Marocain.e.s membres de la

communauté LGBTQ+ à Montréal et non uniquement ma propre analyse issue de la littérature sur le sujet. En effet, bien que ma problématique et mon cadre théorique aient été formulés grâce à la littérature scientifique sur le sujet, les résultats de ma recherche seront le fruit des témoignages personnels et individuels des participant.e.s lors des entretiens semi-dirigés. Également, j'ai porté une attention particulière aux sources issues de cette littérature, mobilisant des auteur.e.s pour la plupart racisé.e.s et ayant entrepris une démarche issue de la *standpoint theory*. En effet, les auteurs auxquels je fais référence dans mon mémoire ont, pour la plupart, procédé à des entretiens individuels avec des personnes directement liées aux réalités étudiées. Ainsi, tant au niveau de ma problématique, de mon cadre théorique et de ma démarche méthodologique, j'ai tenté de pallier cette méconnaissance des discriminations perçues et vécues à titre personnel, de reconnaître mes privilèges liés à ma couleur de peau et à mon origine ethnoculturelle et d'écrire « avec » plutôt que « sur » (Sultana, 2007) les personnes vivant ces discriminations.

Vatz Laaroussi, Lessard, Montejo et Viana (1995) indiquent l'importance de « parler des femmes comme sujets et non comme objets de recherche

(Vatz Laaroussi, Lessard, Montejo et Viana, 1995, p.33). Elles proposent diverses méthodes à inclure dans une démarche de recherche, afin de « permettre la connaissance et l'appropriation des instruments de cueillette des données par l'échange entre et avec les intervieweuses aux diverses étapes de la recherche » (Vatz Laaroussi, Lessard, Montejo et Viana, 1995, p.37). Selon elles, il est nécessaire de rester à l'écoute des participant.e.s afin d'ajuster les instruments de recherche. Ainsi, dans mon mémoire, bien que mes grilles d'entrevue soient élaborées en fonction des thématiques qui m'interpellent dans ce projet, je reste attentive aux divers commentaires pouvant ressortir des réflexions que les entretiens suscitent. Dans le cadre de mes entretiens semi-dirigés, je m'abstiens ainsi de « toute intervention directive qui introduise dans le champ d'expérience de l'interlocuteur une structure (manière de percevoir, valeur, but) et donc n'intervenir que pour augmenter l'information de cet interlocuteur sur sa propre activité mentale » (Mucchielli, 2009, p.122-123). De plus, je questionne, à la fin de l'entretien, les personnes interviewées sur les possibles ajustement, ajouts, commentaires, conseils et autres sujets importants qui auraient pu m'échapper.

De plus, lors des entretiens, j'aspire également à faire ressortir, à reconnaitre et à articuler les discriminations perçues et vécues, sans toutefois nier l'agentivité des personnes interviewées. L'agentivité peut être défini comme suit : « la capacité d'agir de façon compétente, raisonnée, consciencieuse et réfléchie » (Smette, Stefansen et Mossige 2009, p.370). Elle sous-tend à la fois des actions, puisque les individus sont agents ou agentes de leurs propres actions, mais aussi des responsabilités, une reconnaissance de l'agentivité des autres. Ainsi, bien qu'il s'avère nécessaire de nommer et prendre conscience des constructions sociales, politiques et juridiques discriminatoires envers les personnes migrantes, il est nécessaire de ne pas adopter pour autant une lentille « misérabiliste » qui nierait et rejetterait leur agentivité. En effet, brosser le portrait des vécus et perceptions des membres marocain.e.s de la communauté LGBTQ+ uniquement dans une optique d'énonciation des discriminations et vulnérabilités reviendrait à adopter une posture patriarcale et renforcerait les structures de pouvoir et de dépendance. En effet, tel que le mentionne Sandrine Ricci,

> une vision exclusivement concentrée sur les difficultés des femmes des minorités, peu ou prou envisagées globalement comme « à problème », peut conduire à privilégier des pratiques d'assistance aux dépens de

> mesures préventives globales et d'une analyse plus politique des enjeux convoqués par ces inégalités structurelles et par l'intrication des rapports de pouvoir (Ricci, 2015, p.187).

Il est donc nécessaire, tel que postulé par Sara Ahmed (2017), d'énoncer non seulement les contraintes et pressions issues du système sexe/genre, mais également la créativité des femmes pour survivre à un système patriarcal et raciste. En ce sens, ne réduire les réalités de ces personnes qu'à leur vulnérabilité s'avère incohérent avec les fondements mêmes de l'intersectionnalité. Une approche intersectionnelle se doit, ainsi, d'appréhender le genre et la sexualité en tant que constructions culturelles qui sont sources de relations sociales et d'articuler les discriminations vécues tout en n'occultant pas l'agentivité de ces femmes. En effet, tel que le mentionne Sara Ahmed (2017), le postulat de fragilité qui peut être apposé à ces femmes peut les rendre encore plus fragiles et les vulnérabiliser davantage.

Pour les femmes musulmanes, cette rhétorique peut engendrer des conséquences néfastes tangibles puisque ce stéréotype leur est particulièrement attitré. En effet, selon Sherene Razack, trois figures seraient emblématiques du discours de justification de marginalisation des

musulman.e.s, soit l'homme musulman dangereux, la femme musulmane menacée et l'Européen civilisé qui « permet de définir les deux autres par contraste » (Antonius, 2008, p.17). Les femmes musulmanes seraient donc des « victimes captives » d'hommes violents ou des « aliénées » inintelligentes puisque croyantes (Helly, 2010). Selon cette conception, elles ne pourraient donc pas être croyantes et lucides. Ainsi, l'État doit les protéger des hommes et des religieux (Helly, 2010). L'islam serait une culture archaïque, où la soumission des femmes est récurrente et la violence autoritaire des hommes, généralisée (Leroux, 2013, p.24). Des clichés tels que le péril islamiste, la soumission des femmes musulmanes et la décadence des États islamiques seraient utilisés des discours ou décisions politiques (Labelle, 2010, p.35). Ainsi, dans une démarche de reconnaissance des privilèges et du positionnement, il m'apparait nécessaire d'identifier, nommer et critiquer les structures politiques, sociales et juridiques discriminants envers ces personnes. Toutefois, cette dénonciation des discriminations et des relations de pouvoir pouvant se constituer entre les individus va de pair avec une reconnaissance et une valorisation de leur individualité et leur agentivité.

Conclusion

Dans cet article, je me suis, dans un premier temps, interrogée quant à la question du positionnement et de la reconnaissance des privilèges. Il s'agit là, selon moi, des premières étapes d'une réflexion sur la légitimité du chercheur.e à aborder un sujet qui lui est étranger, c'est-à-dire pour lequel il ne peut mobiliser sa propre expérience vécue, soit un point de vue situé. Pour ma part, cette réflexion s'est avérée non seulement éclairante, mais également nécessaire puisque ne pas me questionner serait, à mon avis, l'expression tangible de mes privilèges que je tente de reconnaître et de positionner. En effet, ces privilèges me permettent, notamment, de ne pas vivre, conceptualiser et percevoir ces discriminations. De plus, la réflexivité, dont je dois faire preuve, doit être présente tout au long du processus de recherche puisque mon positionnement est dynamique, c'est-à-dire qu'il est susceptible d'évoluer. En plus de cette reconnaissance, il s'avère nécessaire de ne pas m'approprier des discours et des cultures. L'une des solutions envisageables est la co-production du savoir avec des personnes correspondant aux critères de participation et à l'objet de recherche. Toutefois, dans le cadre de mon mémoire, cela n'a pas pu se concrétiser en raison de la volonté d'anonymat des participant.e.s.

Néanmoins, cette volonté de ne pas m'approprier des discours se traduit par l'utilisation d'une méthodologie qualitative, basée sur des entretiens semi-dirigés avec les personnes directement concernées par mon objet de recherche.

De plus, j'ai mentionné l'importance des études féministes et queer dans ces réflexions et leur incidence sur les questionnements liés à mon positionnement et à la reconnaissance de mes privilèges. Grâce à des auteures telles que Arlene Sgoutas, Linda Alcoff et Sara Ahmed, il s'avère en effet possible de pousser ces réflexions et de s'en inspirer afin de construire une démarche éthique et méthodologique reconnaissante des positionnements et privilèges. En raison de leur positionnement critique et de leur propension à l'inclusion et à la lutte sociale, ces auteures féministes s'avèrent particulièrement pertinentes afin de comprendre la nécessité de parler, rendre visible et militer pour des personnes qui, trop souvent, sont laissées pour compte, ostracisées et mises sous silence. Comme le souligne Sara Ahmed dans sa « boîte à outils » féministe : « *it is often books that name the problem that help us handle the problem* » (Ahmed, 2017, p.240).

Finalement, en début d'article, j'ai posé une question qui m'accompagne depuis le début de ma maitrise : est-ce que l'homoethnicité dans la recherche est nécessaire ? Cette question a évolué avec le temps pour s'articuler aujourd'hui bien au-delà de l'homoethnicité et des caractéristiques identitaires liées au genre et à l'orientation sexuelle. En effet, il me semble que les identités plurielles et singulières des individus engendreront des différences inévitables entre le ou la chercheur.e et les participant.e.s à sa recherche. Le positionnement de chercheur.e engendre des privilèges et des relations de pouvoir liés, notamment, à une prise de parole inégale et hiérarchique. Ces relations de pouvoir sont les conséquences, notamment, de conditions sociales structurelles et institutionnelles qui restreignent les possibilités pour les personnes concernées de relater directement leur vécu (Traoré, 2015). Ainsi, bien qu'une similitude apparente émerge des identités respectives, plusieurs différences liées aux parcours de vie et à la mobilité des identités peuvent engendrer des disparités qui s'avèrent nécessaires à identifier et à questionner, dans une perspective de reconnaissance des privilèges et de positionnement. En effet, comme l'indique Diahara Traoré, « les différences entre femmes [sont] empreintes d'autant de complexité qu'en

comporte toute expérience humaine » (Traoré, 2015, p.31). Ainsi, cette démarche serait-elle nécessaire nonobstant l'homoethnicité dans la recherche ? Tout porte à y croire.

Note biographique

Candidate à la maîtrise en communication internationale et interculturelle, Mylène de Repentigny-Corbeil est détentrice d'un baccalauréat en relations internationales et droit international. Son projet de mémoire porte sur les discriminations perçues et vécues par les Marocain.e.s membre de la communauté LGBTQ+ à Montréal. Chercheure en résidence à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, membre étudiante du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et du Groupe d'études et de recherches axées sur la communication internationale et interculturelle (GERACII), elle oriente principalement ses recherches sur l'immigration maghrébine au Canada dans une perspective de genre (femmes et communauté LGBTQ+) et sur les questions relatives à la sexualité dans le monde arabo-musulman. Durant les dernières années, elle a eu la chance de donner plusieurs conférences sur divers sujets – culture du viol, cyberviolence, genre et migrations, murs frontaliers – en plus de participer à la rédaction de l'ouvrage « L'effet 11 septembre : 15 ans après » (Septentrion, 2016).

Bibliographie

Ahmed, S. (2017). *Living a feminist life*. Durham: Duke University Press.

Alcoff, L. (1991). The Problem of Speaking for Others. *Cultural Critique*, (20), 5-32.

Antonius, R. (2008). L'islam au Québec : les complexités d'un processus de racisation. *Cahiers de recherche sociologique*, (46), 11-28.

Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, *225*(1), 70-88.

Browne, K. & Nash, C.J. (Éd.). (2016). *Queer Methods and Methodologies : Intersecting Queer Theories and Social Science Research*, New York : Routledge.

Butler, J. (2003). « Les femmes » en tant que sujet du féminisme. *Raisons politiques*, *12*(4), 85-97.

Calhoun, C. (Éd.). (2002). *Dictionary of the Social Sciences*, Oxford : Oxford University Press.

Chamberland, L., & Lebreton, C. (2012). Réflexions autour de la notion d'homophobie : succès politique, malaises conceptuels et application empirique. *Nouvelles Questions Féministes*, *31*(1), 27-43.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2011). *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés : rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences*. Québec, en ligne : http://www.cdpdj.qc.ca/Publications/Profilage_rapport_FR.pdf.

Evans, M. (2011). « Preface », xi-xii, dans Lutz, H., Herrera Vivar, M. T., & Supik, L. (2011). *Framing intersectionality debates on a multi-faceted concept in gender studies*. Farnham; Burlington, VT: Ashgate.

Helly, D. (2010). Orientalisme populaire et modernisme : Une nouvelle rectitude politique au Canada. *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville, 31*(2), 157-193.

Labelle, M. (2015). *Racisme et antiracisme au Québec discours et déclinaisons.* Québec : Presses de l'Université du Québec.

Leroux, G. (2013). L'islamophobie au Québec. *Relations*, (763), 24-26.

Lipiansky, E. (2003). « Les dessous de la communication interculturelle », 269-275, dans Cabin, P. (Éd.). (2003). *La communication : état des savoirs*. Auxerre : Sciences Humaines.

Lutz, H., Herrera Vivar, M. & Supik, L. (2011). « Framing intersectionality: an introduction », 1-22, dans Lutz, H., Herrera Vivar, M. T., & Supik, L. (2011). *Framing intersectionality debates on a multi-faceted concept in gender studies*. Farnham; Burlington, VT: Ashgate.

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse côté jeans & côté tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Mucchielli, A. (Éd.). (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3. éd. mise à jour et augmentée). Paris: Armand Colin.

Nakayama, T. K. (Éd.). (2013). *The handbook of critical intercultural communication* (paperback edition first published). Malden, MA Oxford, UK Chichester, West Sussex: Wiley-Blackwell, a John Wiley & Sons, Ltd., Publication.

Puar, J. K. (2012). *Homonationalisme : politiques queer après le 11 septembre*, Paris : Éditions Amsterdam.

Ricci, S. (2015). « Quand le sourire de la diversité cache les rapports de domination », 177-193, dans Hamrouni, N., & Maillé, C. (Éd.). (2015). *Le sujet du féminisme est-il blanc ? femmes racisées et recherche féministe*. Montréal : Éditions du Remue-ménage.

Sgoutas, A. (2013). Teaching Note: Teaching about Privilege and Feminist Research Ethics. *Feminist Teacher,* 23(3), 248-253.

Smette, I., Stefansen, K., & Mossige, S. (2009). Responsible victims? Young people's understandings of agency and responsibility in sexual situations involving underage girls. *YOUNG,* 17(4), 351-373.

Sultana, F. (2007). Reflexivity, Positionality and Participatory Ethics: Negotiating Fieldwork Dilemmas in International Research, 12.

Traoré, D. (2015). « Les théories postcoloniales et leurs enjeux pour une anthropologue racisée : quelques éléments de réflexivité », 29-39, dans Hamrouni, N. & Maillé, C. (Éd.). (2015). *Le sujet du féminisme est-il blanc ? Femmes racisées et recherche féministe*, Montréal : les éditions du remue-ménage.

Vatz Laaroussi, M., Lessard, D., Montejo, M. E., & Viana, M. (1995). Méthodologie féministe et interculturelle : une alliance à facettes multiples. *Recherches féministes, 8*(2), 31-46.

Weber, Lynn et Deborah Parra-Medina (2003). « Intersectionality and Women's Health: Charting a Path to Eliminating Health Disparities », 181-229, dans Texter Segal, M., Demos, V. P., & Kronenfeld, J. J. (Éd.). (2003). *Gender perspectives on health and medicine: key themes*. Amsterdam : Elsevier.

LA PLACE DU, DE LA CHERCHEUR.E DANS LE CADRE DES ENJEUX ECOLOGIQUES EN CONTEXTE INTERNATIONAL : ATTENTES ET REALITES DE LA RECHERCHE

Arnaud Francioni

Maîtrise en communication, l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Résumé

Lorsque le, la chercheur.e s'engage dans la recherche, il, elle s'engage souvent dans des démarches longues et complexes. L'intérêt intrinsèque de la recherche est bien souvent ce qui motive le, la chercheur.e à se lancer dans de telles démarches afin d'apporter un point de vue détaillé et cohérent qui viendra enrichir la réflexion sur le sujet choisi. De nombreux sujets de recherches, notamment ceux entourant les enjeux écologiques, sont reliés à une dimension affective forte et permettent de voir les divergences dans le discours lié à la culture et aux valeurs de chacun.e.

Nous souhaitons donc comprendre les enjeux éthiques qui entourent le sujet de l'écologie en recherche face aux attentes et à la subjectivité du, de la chercheur.e dans un contexte global où les dissensions sur le sujet sont de plus en plus nombreuses et visibles.

La première partie sera une présentation de l'éthique et de sa prise de conscience chez le, la chercheur.e à travers l'articulation de l'intérêt intrinsèque du sujet de recherche et des présupposés liés à la culture en lien avec les enjeux écologiques. La présentation succincte de deux idéologies, l'éco-capitalisme et l'éco-socialisme, permettra de mettre en lumière dans une deuxième partie les grandes divergences face à ces enjeux. La troisième et dernière partie se penche sur une réflexion liée aux méthodes

concrètes qui peuvent être utilisées par les chercheur.es afin d'éviter de laisser une trop grande place à un raisonnement subjectif qui pourra nécessairement mener à un risque du questionnement de la légitimité des résultats de la recherche. Les travaux de Todorov et de Filtzinger seront utilisés comme support argumentatif dans cette troisième partie et mettront en avant l'importance du retour réflexif de la part du, de la chercheur.e, notre positionnement intellectuel et nos compétences communicationnelles, interculturelles et internationales.

Mots-clés : écologie, environnement, éthique, idéologie, culture

I. Les attentes et les réalités de la recherche :

Le questionnement est le processus naturel de la recherche. Nous sommes confrontés quotidiennement à des questions qui nécessitent une réflexion approfondie et la recherche permet d'approfondir nos interrogations et de (parfois) trouver certains éléments de réponse. D'une simple curiosité à une quête de sens profond et personnel, la recherche se présente comme une balise, une bouée afin de nous donner des points de repère utiles pour nous-mêmes et la collectivité. La première question que nous souhaitons poser est la suivante : pourquoi faisons-nous de la recherche et décidons-nous de nous lancer dans un projet souvent long, complexe et fastidieux pendant plusieurs années ? L'intérêt par rapport à un sujet nous semble bien évidemment un élément central et motivateur compte tenu des efforts demandés. Mongeau (2011) nous parle d'ailleurs de cette dimension qui forge le choix de notre sujet de recherche :

> Le processus de délimitation d'un sujet débute par le choix d'une thématique générale qui suscite en nous un intérêt intrinsèque. Ce peut être quelque chose qui nous intrigue, qu'on aimerait mieux comprendre, ou encore une idée, une hypothèse qu'on a concernant l'influence ou l'incidence de tel ou tel élément sur un phénomène donné. Le choix se fait dans la perspective de résoudre un problème donné (scientifique ou professionnel) ou de

> modifier nos pratiques ou celles d'un groupe professionnel. (Mongeau, 2011, p. 17).

Même si ces propos peuvent sembler très généraux, ils permettent néanmoins de cerner une partie de l'essence de la recherche. C'est sa raison d'existence même que l'auteur essaie d'articuler ici. Nous sommes donc dans une perspective de changement, de création, et d'avancement qui permet de justifier le fait que nous nous intéressions à un sujet en particulier, pendant plusieurs années et à travers un raisonnement complexe et approfondi. Nous nous devons également de mettre en lumière les règles qui régissent les fondements du processus de recherche. L'éthique est l'un de ces piliers incontournables.

1.1. Le rôle de l'éthique :

Quel est donc le rôle de l'éthique ? Elle balise de manière importante la recherche et est un élément fondamental dans la réussite du processus réflexif. L'éthique possède de multiples définitions. C'est une notion qui fait partie du cadre intrinsèque de la recherche. La définition qui nous semble la plus appropriée est celle d'Habermas et de son éthique philosophique :

> qui, dans le langage d'Habermas, se rapport[e] aux choix axiologiques préférentiels de chacun, choix

> fondamentalement subjectifs. La morale correspond à une perspective universaliste, dépassant les bornes de toute culture donnée, alors que l'éthique, au sens étroit du terme, ne concerne pas entièrement le questionnement rationnel […] l'éthique correspond, dans le langage strictement habermassien, davantage aux choix de valeur subjectifs de la vie concrète, aux composantes axiologiques existentielles, qu'aux perspectives universalistes […]. (Russ & Leguil, 2012, p. 25)

L'intérêt de recherche doit aussi faire place à une notion de responsabilité lorsque l'on considère l'impact important de celle-ci au sein de la communauté scientifique et plus largement sur la société dans son ensemble. L'influence du champ de la recherche implique des responsabilités et des règles qui permettent de garantir la qualité des raisonnements et la réussite fondamentale de l'ensemble du processus. Fondamentalement, l'éthique est ce questionnement sur la qualité même de la question de recherche et la réflexivité permanente par rapport aux méthodes et moyens mis en place afin d'y répondre. Les raisonnements en recherche doivent donc être nourris par une réflexion…sur la qualité de la réflexion. La négligence d'une telle variable peut avoir des conséquences dramatiques (par exemple des conclusions erronées et non probantes, la non-prise en compte de certaines variables pourtant essentielles, les conflits d'intérêts potentiels …) sur la qualité de la recherche et par conséquent des

recommandations qui en émergent. C'est dans une volonté de mieux cerner la place de l'éthique en recherche que nous allons essayer de comprendre la place de cette notion au sein de la recherche, liée ici au thème des enjeux écologiques.

1.2. La prise de conscience comme vecteur de l'éthique au sein des enjeux écologiques :

L'intérêt porté aux enjeux écologiques est motivé par une mise en lumière de sa pertinence sociale, communicationnelle et scientifique, lié à son caractère actuel dans les débats de société et les instances de gouvernance. Notre définition du terme « écologie » rejoint celle du chercheur Ernst Haeckel qui a créé et défini ce terme pour la première fois en 1866 dans son ouvrage « Morphologie générale des organismes » comme une « science ayant pour objet les relations des êtres vivants (animaux, végétaux, microorganismes) avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants » (Brossollet, 2017).

Étymologiquement, le terme écologie a été défini par l'auteur à travers les mots grecs « *oikos* » (« maison » ou « habitat ») et « *logos* » (« science ») (*Ibid.*). Le chercheur allemand a eu un impact fondamental dans le

développement de cette discipline pour avoir défini le terme de l'écologie et effectué des recherches autour des notions de l'ontogenèse (le développement embryonnaire) et de la phylogenèse (la lignée dont est issue l'espèce considérée) à partir de la théorie de la récapitulation (Haeckel, 1866). Il est l'un des premiers théoriciens de ce champ d'études à notamment se focaliser sur sa conception esthétique à travers des représentations d'êtres vivants comme des animaux, des plantes et des coquillages qui serviront de sources d'inspiration scientifique et artistique (Schmitt, 2018).

Cependant la pertinence de cette définition de l'écologie est limitée par son ancienneté et les nombreuses évolutions au sein de la discipline. Une définition de la dimension réflexive et identitaire dans le cadre de l'écologie nous semble essentielle dans notre travail afin de clarifier un positionnement plus actuel. Par exemple, une définition comme celle de « l'identité écologique » met en lumière la manière dont nous construisons notre perception de l'écologie. Elle est présentée ainsi par Tomashow :

> *Ecological Identity refers to how people perceive themselves in reference to nature, as living and breathing beings connected to the rhythms of the earth,*

> *the biogeochemical cycles, the grand and complex diversity of ecological systems. […] Ecological identity refers to all the different ways people connect themselves in relationship to the earth as manifested in personality, values, actions, and sense of self.* (Tomashow, 1995, p. 3).

Mais pourquoi donc se focaliser sur cette discipline afin de parler des enjeux éthiques ? S'intéresser aux enjeux écologiques, c'est en fait une prise de conscience de l'importance des éléments naturels et des milieux de vie. Ce domaine d'étude tire d'ailleurs son origine de cette prise de conscience qui a favorisé et permet encore aujourd'hui le développement d'une science riche, diversifiée et fondatrice des initiatives de protection de la nature. Cette richesse est due en partie à la multiplicité des opinions au sein de la discipline, liée notamment à la culture et aux valeurs de la société d'origine de chaque individu. C'est à travers le discours culturel spécifique que nous serons capables de mieux discerner nos pratiques sociales, mais aussi la manière dont nous apprenons au sein d'un contexte où les dimensions sociales, culturelles et économiques jouent un rôle central (Kvidal-Røvik, 2018, pp. 795-796). Le débat sur les enjeux écologiques est selon nous un cadre privilégié qui met en lumière une diversité de points de vue, notamment dans le monde de la recherche. Il permet de voir que la vision des problèmes et des solutions liés à ces enjeux

n’est pas conceptualisée de la même manière en fonction de nos origines, de nos valeurs et de notre culture. En tant que chercheur.e il est important, face à un problème aussi urgent et fondamental que les enjeux écologiques, de prendre conscience de la place de nos raisonnements subjectifs dans la définition de ce que représente l’écologie. Cette conscientisation est essentielle afin de trouver des résultats de recherche justes et légitimes, mais aussi d’éviter les blocages sur une problématique qui nécessite une prise d’action de plus en plus efficace, efficiente et rapide. Les derniers commentaires du secrétaire général de l’ONU Antonio Guterres sont édifiants sur la marge de manœuvre temporelle qui nous reste pour agir : « Si nous ne changeons pas d'orientation d'ici 2020, nous risquons [...] des conséquences désastreuses pour les humains et les systèmes naturels qui nous soutiennent. » (L'obs, 2018).

Cette subjectivité est la conséquence de nombreuses divergences (et par conséquent de blocages) autant liées à la culture, aux intérêts proprement économiques des divers acteurs ou encore à la définition de l’échelle de gouvernance la plus adaptée, qu’elle soit internationale, nationale ou locale. Le blocage sur des questions basiques tel que le consensus sur le

caractère anthropologique du réchauffement climatique au sein de la communauté scientifique est l'une des conséquences du raisonnement subjectif autour de l'écologie et de son affect sur la manière d'agir et de faire évoluer le débat (Benjamin John Floyd, 2015; John et al., 2013; John & Kevin, 2015; John et al., 2016; Richard, 2016).

La réflexivité autour de la place de cette subjectivité, autant dans le monde scientifique qu'en dehors de celui-ci, nous semble un devoir éthique, une responsabilité qui définit la pertinence du travail effectué.

C'est à partir de la notion d'identité et notamment de l'identité écologique que nous souhaitons développer notre argumentation. Elle nous permet de montrer le caractère subjectif des raisonnements liés à la construction identitaire par rapport aux enjeux climatiques. Tel que décrit par les propos de Tomashow un peu plus tôt (1995).

Dans le cadre de cette définition, nous pouvons donc observer que notre rapport à la nature n'est aucunement neutre. Nos perceptions par rapport à la nature, nos valeurs, nos actions et notre état d'esprit forgent notre

manière de voir les enjeux écologiques. Elle favorise également une prise de conscience sur le plan individuel. L'ensemble de ces éléments nous permet de voir avec un regard particulier le rapport que nous entretenons avec notre environnement. Nous sommes à priori dans une dynamique subjective et de vécu, liée à la culture et notamment à des lieux symboliques qui ont un sens profond pour nous comme les espaces naturels de notre enfance. La contemplation des lieux naturels fait partie de notre identité écologique et montre que chaque personne peut avoir sa propre conception des enjeux écologiques (Tomashow, 1995, pp. 8-18).

C'est dans ce cadre que l'éthique rentre en jeu et donne cette dimension rétroactive à nos raisonnements. Conceptualisée au sein des enjeux écologiques dans le monde de la recherche, la place de l'éthique va donc plus loin que la simple reconnaissance des enjeux ayant pour le, la chercheur.e un intérêt central. L'éthique doit être une ouverture sur d'autres perspectives et doit favoriser un cadre théorique riche et diversifié qui permet de sortir de la zone de confort de sa propre identité écologique. C'est une étape cruciale et nécessaire pour le bien du débat et la mise en

place d'une politique d'action efficace concernant une problématique globale qui nous concerne tous et qui a des répercussions importantes.

Afin de faire avancer le débat et proposer une discussion riche, il est nécessaire de se focaliser sur la place de l'interprétation personnelle face à de mêmes résultats. C'est pour cela que la notion de consensus attachée au caractère anthropologique du réchauffement climatique, fait encore débat, alors qu'elle est pourtant liée à des variables mathématiques comme au sein du rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), (Beebe, Baghramian, Drury, & Dellsén, 2018; GIEC, 2014; John et al., 2013; John et al., 2016). Les données mathématiques, aussi empiriques soient-elles, peuvent être interprétées et utilisées différemment. Au travers des dissensions qui sont bien évidemment présentes et nécessaires, il s'agit donc d'aller plus loin dans la réflexion que la simple reconnaissance d'enjeux climatiques locaux et de l'impact de l'homme sur le climat. Le débat doit maintenant se focaliser sur notre capacité à dépasser une vision restreinte et partielle des enjeux écologiques ou encore dépasser la (trop vielle) controverse concernant l'existence ou non du phénomène du réchauffement climatique et de l'impact de l'homme

sur celui-ci (Benjamin John Floyd, 2015; John et al., 2013; John & Kevin, 2015; John et al., 2016; Richard, 2016). Un nouveau mouvement réflexif doit se faire à travers la compréhension des multiples idéologies existantes, forgées à travers la culture, les convictions et l'interprétation des faits de la part des penseurs des nombreux courants existants. Afin de comprendre les divers positionnements qui existent, il semble tout d'abord primordial de comprendre les idéologies qui forgent le positionnement des chercheurs.es. Nous allons en présenter succinctement deux exemples en guise d'illustration.

II. Les multiples idéologies au sein des enjeux écologiques :

L'écologie est donc un concept théorisé de diverses manières et qui met en lumière les nombreuses divergences qui peuvent exister au sein du monde de la recherche. Même si la prise de conscience d'une « problématique écologique » n'est que très peu contestée (mais encore bien présente), nos rapports avec la perception du problème et les pistes de solutions proposées pour résoudre cette problématique peuvent grandement diverger. Afin de clarifier les diverses positions qui peuvent exister, nous allons mettre en lumière deux idéologies qui permettent d'illustrer les grandes divergences qui peuvent émerger autour de ces enjeux.

Nous présenterons de manière succincte deux idéologies parmi tant d'autres ayant conceptualisé l'écologie d'une manière radicalement différente et qui illustre cette dichotomie dans la perception des enjeux climatiques. C'est donc pour montrer les divergences existantes, liées à la perspective subjective forte du sujet, que nous avons choisi les deux idéologies ci-dessous. Il s'agit ici de l'écologie capitaliste (ou éco-capitalisme) et de l'écologie socialiste (ou éco-socialisme)[1].

L'éco-capitalisme est conceptualisé comme une vision qui privilégie une conciliation entre le modèle économique capitaliste et la protection de la nature. La réunion des deux concepts n'est pas vue comme problématique et la nature est considérée comme un capital à protéger afin de garantir la pérennité des populations et le développement du modèle économique

[1] Dans la cadre de cette comparaison, nous tenons également à préciser qu'il existe des rapprochements qui ont été faits entre les deux idéologies présentées à travers les écrits de divers auteurs. Afin de l'illustrer, nous vous invitons à lire l'excellent ouvrage de Thomas Friedman , *Hot, Flat and Crowded* (2008). L'auteur, fortement favorable dans l'ensemble de son ouvrage à une solution technologique et libérale pour résoudre les problèmes environnementaux faits pourtant un rapprochement avec une idéologie beaucoup plus proche d'une perspective sociale : «*There is an anticapitalist, anticonsumerist, back-to-nature wing of the environmental movement that believes we should and almost delights in advocating that. By the way, that may be right, and should not be dismissed. My point is that we don't know yet…*» (Friedman, 2008, p. 193)

libéral. De plus, certains auteurs favorables à ce concept de l'écologie déclarent que le modèle économique libéral est le seul schème capable d'influer les décisions et de proposer un changement durable dans l'application de politiques d'action efficaces pour faire face aux enjeux climatiques (Friedman, 2008; Hawken, 1993, 1999; Lovins, 1976). La définition de l'éco-capitalisme qui nous semble la plus pertinente au sein de ce modèle est celle de Prothero (2000):

> *The "code" of capitalism can be adapted to champion green issues just as products and services offered in the market can be modified to be more environmentally sensitive, although the proposed changes are much more fundamental than modifying product features or changing distribution policies. Alternative conceptualizations of commodity capitalism must be addressed and taken into account to realize their potential for achieving long-term ecological goals.* (Andrea Prothero, 2000, p. 49).

C'est une manière de voir les enjeux écologiques, mais il existe aussi une autre perspective qui se penche cependant sur les mêmes enjeux. Nous voulons parler ici de l'éco-socialisme que nous présenterons tout aussi brièvement.

L'éco-socialisme est une vision de l'écologie qui tire son origine des courants marxistes et conceptualisée au départ au travers des travaux de

Murray Bookchin (1962). L'angle privilégié au sein de ce courant de pensée est une vision beaucoup plus sociale qui laisse place à des solutions proposées par la collectivité. Dans ce modèle, le système capitaliste est au contraire vu comme la source des problèmes écologiques que nous connaissons actuellement. Cependant, tout en remettant en question les modes de production/consommation, l'éco-socialisme reste ancré dans la dichotomie nature/culture. L'éco-socialisme conserve l'idée globale de la redistribution des richesses et de la possibilité du contrôle du cycle de reproduction de la nature par l'humain, soit une perspective anthropocentrée. La nature doit être protégée, mais est encore vue comme un outil, elle ne possède pas dans ce cadre-ci des droits propres et s'écarte en ce sens du mouvement de l'écologie profonde[2]. Pour les défenseurs du courant éco-socialiste, le système de décision sur les enjeux écologiques doit être appliqué à travers un modèle démocratique ascendant (en anglais un modèle dit « bottom-up » (Liedl, 2011)). Plusieurs auteurs tels que Laurence Cox, Michaël Lowy ou encore Joël Kovel défendent cette

[2] Pour plus de renseignements sur l'écologie profonde, nous vous invitons à voir les travaux de Arne Naess (2009) ou encore les travaux de James Lovelock sur l'hypothèse Gaia (1979).

perspective éco-socialiste (Cox, 2017; Kovel, 2010; Löwy, 2016, 2017). House définit l'éco-socialisme tel quel :

> *In this light, ecosocialism means the ecologically based development of collective (democratic) control over the managing of all economic affairs for the benefit of everyone, which implies constructive engagement with the rest of nature.* (House, 2011, p. 2).

Il faut voir les deux idéologies présentées ci-dessus comme une illustration des divergences existantes face à un même phénomène. D'autres courants de pensée extrêmement diversifiés et variés (comme l'écologie profonde, l'éco-féminisme ou encore le bio-régionalisme) existent et apportent une vision plus ou moins différente de l'environnement qui nous entoure et de la manière avec laquelle nous devons interagir avec lui. Les deux visions présentées ci-dessus sont des courants de pensée parmi d'autres, qui ne reflètent en rien l'ensemble du spectre idéologique sur la question des enjeux écologiques et permettent de voir très succinctement la diversité des opinions existantes en matière d'écologie. Tomashow le conceptualise d'ailleurs à travers le schéma d'un « arbre de l'environnementalisme », composé de diverses branches et représentant ainsi les nombreux courants

de pensée écologiques qui forgent les identités de la discipline (Tomashow, 1995, p. 26)[3].

Notre but est en fait ici de faire émerger chez le lecteur une prise de conscience de la diversité des opinions existantes, notamment chez le, la chercheur.e. Cette nécessaire prise de conscience fait partie du cadre éthique qui doit être privilégié et fait référence à cette notion même de réflexivité et de retour à soi permanent dont nous parlions lors de notre définition de l'éthique. C'est dans la continuité de ce raisonnement que nous souhaitons mettre l'emphase sur quelques travaux de recherches qui se sont penchés sur le sujet.

III. Quelques pistes de réflexion pour dépasser une vision restreinte des enjeux écologiques :

Plusieurs chercheurs.es se sont intéressés.es à ce sujet, notamment dans le champ de la communication internationale et interculturelle[4]. Le discernement de nos pratiques sociales se fait par exemple à travers le

[3] Voir Figure 1 en Annexe.
[4] Vu que nous publions notre article au sein d'une revue centrée sur la communication internationale et interculturelle (CII) et que nous étudions également au sein de ce champ d'études, nous nous intéresserons spécialement aux auteurs spécialistes de la discipline afin de le relier à l'objet d'étude actuel de notre article.

discours, mais aussi à travers la manière dont nous apprenons au sein d'un contexte où les dimensions sociales, culturelles et économiques jouent un rôle (Kvidal-Røvik, 2018, pp. 795-796).

Les évènements internationaux tels que la COP permettent d'exacerber les divergences sur la question de l'identité écologique à travers l'observation de l'altérité dans le cadre politique et diplomatique (CCNUCC, 2018; Deléage, 2018). Le fait de chercher à trouver une entente malgré les divergences est en soi une première prise de conscience de la propre subjectivité de ces raisonnements appliqués en recherche. Cependant, les rassemblements institutionnels semblent présenter des limites en matière de mise en action efficace, de conflits d'intérêts et de sensibilisation profonde (CEO, 2015; Médiapart, 2015; Rubin, 2015). Cette problématique nous invite à penser une prise de conscience forgée à la fois dans le local et le global. Cette prise de conscience doit s'inscrire avec l'internationalisation du débat écologique qui permet de mettre en avant des solutions innovantes appliquées localement et renforcer une réflexion approfondie, juste et éthique dans le cadre de la recherche. Le *C40 Climate Leadership Group* est un des exemples de gouvernance à la fois global et

local. Cet organisme créé en 2005 rassemble plus de 90 villes d'envergures provenant des cinq continents afin d'appliquer des solutions sur le plan local, mais mis en place au sein d'un système de gouvernance international rassemblant des acteurs divers en termes de culture et de problématique (Acuto, 2013; C40, 2016, 2018a, 2018b; Chan, 2016). Voici donc un exemple de perspective nouvelle dans la prise de conscience des enjeux écologiques. Ces nouvelles manières de voir les enjeux écologiques s'inspirent peut-être des réflexions éthiques des auteurs ci-dessous.

3.1. Posture du, de la chercheur.e et compétences de recherches, perspectives théoriques :

Sur un plan purement théorique, Todorov met en avant 3 axes de la posture du. de la chercheur.e dans le rapport à l'autre soit l'axe axiologique, l'axe praxéologique et l'axe épistémique (Hsab G. , 2011, pp. 20-21; Todorov, 1982, p. 233).

Le premier, l'axe axiologique, réfère à la manière dont nous jugeons et représentons l'autre dans un raisonnement dichotomique défini sur les axes « bon mauvais, j'aime, je n'aime pas, égal, supérieur et inférieur à moi ». Le deuxième axe, l'axe praxéologique, se concentre quant à lui sur l'interaction avec l'autre dans une dynamique de rapprochement ou

d'éloignement de l'autre, mais aussi dans les variables d'identification à lui ou d'assimilation à moi. Enfin, l'axe épistémique nous parle de la connaissance ou de méconnaissance de l'autre.

La théorie suivante nous semble pertinente dans notre travail, car elle permet justement de nous questionner sur notre réflexivité. Comment représentons-nous les enjeux écologiques en tant que chercheur.e (c'est-à-dire qu'est-ce qui a de l'importance pour nous afin de protéger la nature) et comment réagissons-nous face aux autres représentations ? Quelles sont les influences de ma vision des enjeux écologiques, mais aussi de la vision des autres ? Est-ce que nous sommes cantonnés au sein d'une seule et unique perspective ou est-ce que nous sommes capables d'énoncer un panel varié d'enjeux divers, multiples et divergents ? L'ensemble de ces questionnements s'ils sont appliqués et effectués de manière constante permettent de répondre en grande partie aux attentes éthiques lorsque l'on s'intéresse aux enjeux écologiques.

Filtzinger (1999) quant à lui propose de se concentrer chez le, la chercheur.e et les intervenants.es sur diverses compétences et niveau d'expérience nécessaires (Hsab G. , 2011, p. 23). Ils sont pour lui des critères indispensables.

La compétence sur le plan de la communication est le premier outil identifié par l'auteur. Il nous semble également nécessaire comme vecteur des échanges et d'une prise de conscience sur les enjeux climatiques à travers l'écoute et les échanges avec autrui. La compétence internationale est le deuxième élément qui est relié pour nous à la capacité du, de la chercheur.e à s'informer à partir de revues scientifiques variées et provenant de différents courants de pensée au sein du champ disciplinaire de l'écologie. La troisième compétence est celle liée à l'interculturalité qui fait référence à la pratique d'une autre langue, nécessaire bien évidemment pour s'informer de manière large et diversifiée dans un objectif d'accomplissement d'une recherche efficace. Enfin, l'expérience internationale est le dernier élément mis en avant par Filtzinger. Sur ce point, il est évident que si la capacité à s'informer sur d'autres enjeux écologiques est efficace, la mise en lumière de ceux-ci par le terrain et les propres yeux du, de la chercheur.e nous semble encore plus recommandable. Le dernier élément nous semble en fait l'aspect central, la pierre angulaire de la réflexivité et de la prise de conscience du, de la chercheur.e qui s'intéresse aux enjeux écologiques. L'expérience de divers environnements et l'immersion au sein d'espaces de vies divers forment

une vision globale de représentation de la biosphère au sein d'une dimension plus large. D'une manière générale, il n'y a pas meilleure pratique que le voyage, qu'il soit réflexif, physique, intellectuel, individuel ou collectif ainsi que l'expérience de l'altérité pour remettre en question nos propres fondements.

IV. En guise de conclusion :

Pour terminer ce court article, le message que nous voulons transmettre ici est que la garantie d'une éthique forte en recherche en ce qui concerne les enjeux climatiques passe par un objectif qui est celui de surpasser une vision restreinte et partielle des enjeux écologiques. Cette prise de conscience permet de proposer au sein de la recherche une perspective qui met en avant des solutions ayant observé des pistes de réflexion plus diverses. De plus, cette compréhension de la diversité, mais aussi de la subjectivité de l'interprétation des enjeux écologiques, doit nous permettre de mieux considérer cette subjectivité et la limiter dans le cadre de notre recherche.

Nous nous sommes focalisé dans cet article sur les enjeux écologiques, mais nous souhaitons aussi faire une ouverture sur la notion, plus générale,

d'environnement. Des auteures comme Jocelyne Perard et Maryvonne Perrot (2003) mettent en lumière les impacts que pourraient avoir certains archétypes dans la sur-estimation ou la sous-estimation des problèmes environnementaux en recherche. Les auteur.es mettent en avant les dangers d'une dramatisation des risques environnementaux ou encore la sous-estimation de certains risques au sein du monde scientifique ainsi que ses conséquences. Le point central de l'argumentation des auteures est la présence d'un cheminement encore paradigmatique où :

> …des scories de fantasmes, d'images, ont longtemps entaché les écrits scientifiques au cours de l'histoire et qui suggérait que la science contemporaine elle-même, malgré l'apport irremplaçable des modèles mathématiques, doit aussi être passée au crible de l'autocritique. (Jocelyne Perard, 2003, p. 8).

Entre dramatisation et ignorance, il est nécessaire de prendre du recul et de trouver un juste milieu qui permet de se focaliser sur les problèmes environnementaux les plus importants. L'emphase sur certains phénomènes climatiques plutôt que d'autres serait liée à des césures temporelles importantes permettant de voir toute la subjectivité des raisonnements en recherche et le choix même des sujets de recherches sur les phénomènes environnementaux. La prise de conscience de la relativité du point de vue scientifique dans l'interprétation des risques est nécessaire

pour les deux auteures afin de permettre une évaluation des risques moins subjective. Cette prudence vis-à-vis de nos interprétations des risques environnementaux majeurs et mineurs en tant que chercheur.e est une dimension de l'éthique qui nous semble essentielle. Il s'agit d'intégrer cette prudence dans le processus réflexif, car elle détermine notre capacité à focaliser notre réflexion sur les enjeux centraux qui permettront de limiter les conséquences du réchauffement climatique sur le long terme. Enfin, ce recul nous permettra surement de comprendre d'une manière un peu plus fine les résistances inhérentes à certaines interprétations et propositions en matière de sauvegarde environnementale.

La manière dont les données sont analysées doit finalement être guidée par une volonté de présenter les résultats tels qu'ils apparaissent et non pas tel que nous voulons les faire apparaitre. Il est donc de la responsabilité du, de la chercheur.e d'adopter cette attitude pour le bien de la recherche et pour la mise en place d'une politique efficace en ce qui concerne les enjeux écologiques.

Notice biographique :

Étudiant universitaire depuis septembre 2014. Étudiant de second cycle depuis septembre 2017 à la maîtrise en communication internationale et interculturelle à l'Université du Québec à Montréal. Bachelier ès arts (B.A.) du Baccalauréat en Communication marketing à l'UQAM depuis septembre 2017.
Mes intérêts de recherches se concentrent autour du champ de la communication environnementale. Je suis en rédaction de mon projet de mémoire en collaboration avec Oumar Kane, professeur au Département de communication sociale et publique à l'UQAM et auteur en 2016 du livre "*La communication environnementale. Enjeux, acteurs et stratégies.*" aux éditions l'Harmattan. Le sujet de ma recherche porte le titre suivant : *Le C40 cities climate leadership group : quelles dimensions privilégier dans le cadre des enjeux climatiques au sein des stratégies de communication environnementales des villes ?*

V. Bibliographie :

Acuto, M. (2013). The new climate leaders? *Review of International Studies, 39*(4), 835-857. doi:10.1017/S0260210512000502

Andrea Prothero, J. A. F. (2000). Greening Capitalism: Opportunities for a Green Commodity. *Journal of Macromarketing, 20*, 46-55.

Beebe, J. R., Baghramian, M., Drury, L., & Dellsén, F. (2018). Divergent Perspectives on Expert Disagreement: Preliminary Evidence from Climate Science, Climate Policy, Astrophysics, and Public Opinion. *Environmental Communication*, 1-16. doi:10.1080/17524032.2018.1504099

Benjamin John Floyd, D. (2015). Comment on 'Quantifying the consensus on anthropogenic global warming in the scientific literature'. *Environmental Research Letters, 10*(3), 039001.

Bookchin, M. (1962). *Our synthetic Environment*: Knopf.

Brossollet, J. (Producer). (2017, Octobre 22). Ernst Hæckel - (1834-1919). *Encyclopædia Universalis*. Retrieved from http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/ernst-heinrich-haeckel/

C40. (2016). *Benefits of Climate Action : Piloting a global Approach to Measurement*. Retrieved from C40.org: https://www.c40.org/researches/measuring-benefits

C40. (2018a). About us. In *About C40*.

C40. (2018b). *Opportunity 2030: Benefits of climate actions in cities*. Retrieved from C40.org: https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/other_uploads/images/1668_C40_Opportunities_2030_report.original.pdf?1520440895

CCNUCC. (2018). La Conférence des Parties. Retrieved from http://unfccc.int/portal_francophone/essential_background/convention/convention_bodies/items/3280.php

CEO (Producer). (2015, Mai 27). COP21 sponsors are not so climate friendly! *Corporate Europe Observatory*. Retrieved from https://corporateeurope.org/pressreleases/2015/05/cop21-sponsors-are-not-so-climate-friendly

Chan, D. K. H. (2016). City diplomacy and "glocal" governance: Revitalizing cosmopolitan democracy. *Innovation, 29*(2), 134-160. doi:10.1080/13511610.2016.1157684

Cox, L. (2017). Pedagogy from and for Social Movements: A Conversation Between Theory and Practice. *Capitalism Nature Socialism*, 1-19. doi:10.1080/10455752.2017.1360373

Deléage, J.-P. (2018). Négociations internationales sur l'environnement. In *Encyclopædia Universalis*. Encyclopædia Universalis Online.

Filtzinger, O. (1999). Transformer les programmes de formation. *Guide de l'interculturel en formation*.

Friedman, T. L. (2008). *Hot, Flat and Crowded*. Farrar, Straus and Giroux: New York.

GIEC. (2014). *Changements climatiques 2014, rapport de synthèse*. Retrieved from http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM_fr.pdf

Haeckel, E. (1866). *Generelle Morphologie der Organismen*.

Hawken, P. (1993). *The Ecology of Commerce: How Business Can Save the Planet*. New York: Harper Collins.

Hawken, P. (1999). *Natural Capitalism : Comment réconcilier économie et environnement*.

House, O. (2011). On Ecosocialism, Objectives, and the Role of the Natural Sciences. *Capitalism Nature Socialism, 22*(3), 1-7. doi:10.1080/10455752.2011.593870

Hsab G. , S. G. (2011). Communication internationale et interculturelle : Des champs croisés, des frontières ambulantes. In Q. P. d. l. U. d. Québec (Ed.), *Communication internationale et communication interculturelle : regards épistémologiques et espaces de pratique.* Québec: Presses de l'Université du Québec.

Jocelyne Perard, M. P. (2003). *L'Homme et l'Environnement : Histoire des grandes peurs et géographie des catastrophes*. Ahuy: Université de Bourgogne.

John, C., Dana, N., Sarah, A. G., Mark, R., Bärbel, W., Rob, P., . . . Andrew, S. (2013). Quantifying the consensus on anthropogenic global warming in the scientific literature. *Environmental Research Letters, 8*(2), 024024.

John, C., & Kevin, C. (2015). Reply to Comment on 'Quantifying the consensus on anthropogenic global warming in the scientific literature'. *Environmental Research Letters, 10*(3), 039002.

John, C., Naomi, O., Peter, T. D., William, R. L. A., Bart, V., Ed, W. M., . . . Ken, R. (2016). Consensus on consensus: a synthesis of consensus estimates on human-caused global warming. *Environmental Research Letters, 11*(4), 048002.

Kovel, J. (2010). Wilhelm Reich: A Harbinger of Ecosocialism? An Introduction to Bennett. *Capitalism Nature Socialism, 21*(1), 41-52. doi:10.1080/10455751003655864

Kvidal-Røvik, T. (2018). Nature Articulations in Norwegian Advertising Discourse: A Depoliticized Discourse of Climate Change. *Environmental Communication, 12*(6), 794-806. doi:10.1080/17524032.2018.1482835

L'obs. (2018). Il reste deux ans pour agir contre le changement climatique. *L'obs*.

Larousse. (2017). Définition du mot écologie. In. Larousse en ligne.

Liedl, C. (2011). *Does a top-down approach bear more advantages than a bottom-up approach within the implementation process of housing*

security projects? , University of Münster, Munster. Retrieved from http://essay.utwente.nl/61106/1/BSc_B_Liedl.pdf

Lovelock, J. (1979). *Gaia: A New Look at Life on Earth*. Oxford: OUP Oxford.

Lovins, A. (1976, Octobre). Energy Strategy: The Road Not Taken? *Foreign Affairs,* 65-96.

Löwy, M. (2016). For an Ecosocialist Ethics. *Capitalism Nature Socialism, 27*(1), 21-26. doi:10.1080/10455752.2016.1139816

Löwy, M. (2017). Marx, Engels, and Ecology. *Capitalism Nature Socialism, 28*(2), 10-21. doi:10.1080/10455752.2017.1313377

Médiapart (Producer). (2015, Decembre 12). Les états ne sont pas prêts à enclencher la «révolution climatique» ! *Mediapart*. Retrieved from https://blogs.mediapart.fr/attac-france/blog/121215/les-etats-ne-sont-pas-prets-enclencher-la-revolution-climatique

Mongeau, P. (2011). *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Naess, A. (2009). *Vers l'écologie profonde*. Paris: Éditions Wildproject.

Richard, S. J. T. (2016). Comment on 'Quantifying the consensus on anthropogenic global warming in the scientific literature'. *Environmental Research Letters, 11*(4), 048001.

Rubin, A. J. (Producer). (2015, Decembre 12). Protesters Are in Agreement as Well: Pact Is Too Weak. *The New York Times*. Retrieved from https://www.nytimes.com/2015/12/13/world/europe/climate-activists-gather-in-paris-to-protest-outcome-of-conference.html

Russ, J., & Leguil, C. (2012). Morale et éthique chez Jürgen Habermas. In *La pensée éthique contemporaine* (pp. 25-30). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Schmitt, S. (2018). Haeckel Ernst Heinrich - (1834-1919). In *Encyclopædia Universalis [en ligne]*. Encyclopædia Universalis.

Todorov, T. (1982). *La conquête de l'Amérique la question de l'autre*. Paris: Édition du Seuil.

Tomashow, M. (1995). *Ecological Identity : Becoming a reflective environmentalist*. Cambridge, Massachusetts: The MIT Press.

VI. Annexe :

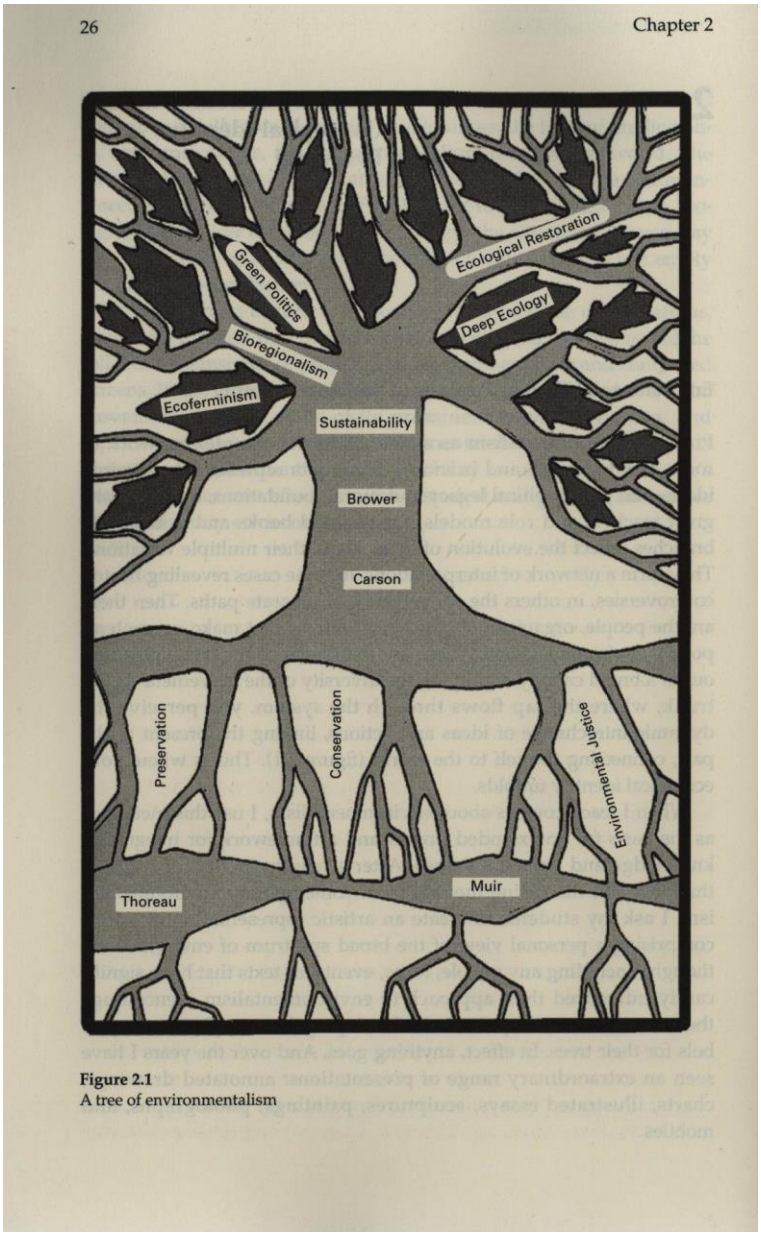

Figure 1 : Arbre de l'environnementalisme(Tomashow, 1995, p. 26)